TRANSPORTS PUBLICS DU CHABLAIS SA

Rapport de gestion 2015

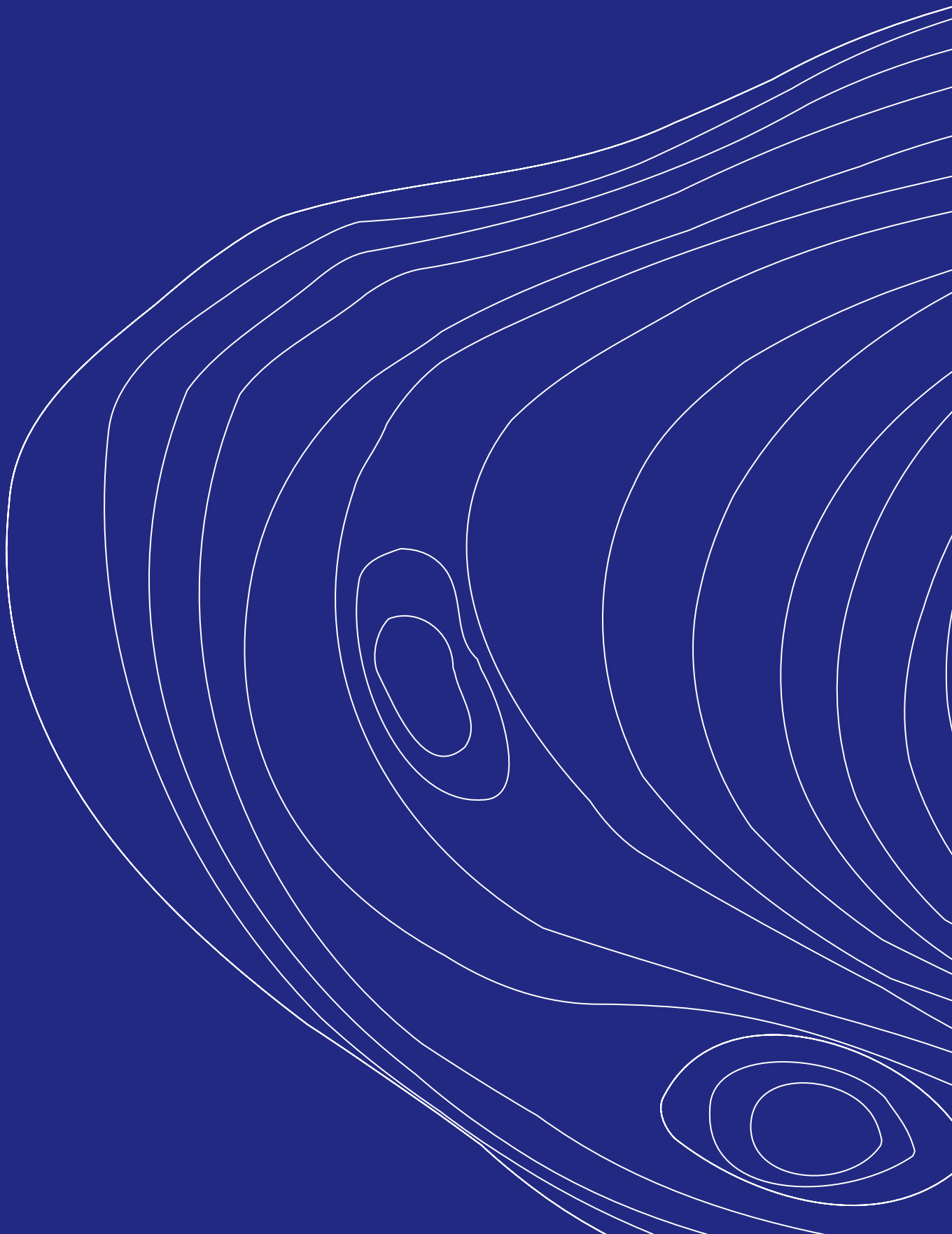

SOMMAIRE

4 Billet du président
6 Organes de la société au 31 décembre 2015

PARTIE GÉNÉRALE

8 I. Assemblée générale des actionnaires du 24 juin 2015
8 II. Administration
10 III. Exploitation
10 1. Trafic
14 2. Promotion
16 3. Travaux d'entretien
19 4. Personnel
22 IV. Projets en cours
24 V. Projets réalisés
24 VI. Indications sur la réalisation d'une évaluation du risque
25 VII. Compte de résultat
25 VIII. Bilan
25 IX. Propositions du Conseil d'administration

PARTIE FINANCIÈRE

26 Rapport de l'Organe de révision
27 Compte des immobilisations
29 Compte des objets inachevés
30 Compte de résultat
32 Compte de bilan
33 Tableau de financement
34 Annexe
40 Détermination du résultat disponible et proposition de répartition

PARTIE STATISTIQUE

41 Prestations de trafic et produits de transport 2015
44 Données statistiques chronologiques
45 Compte d'exploitation
46 État du matériel au 31 décembre 2015

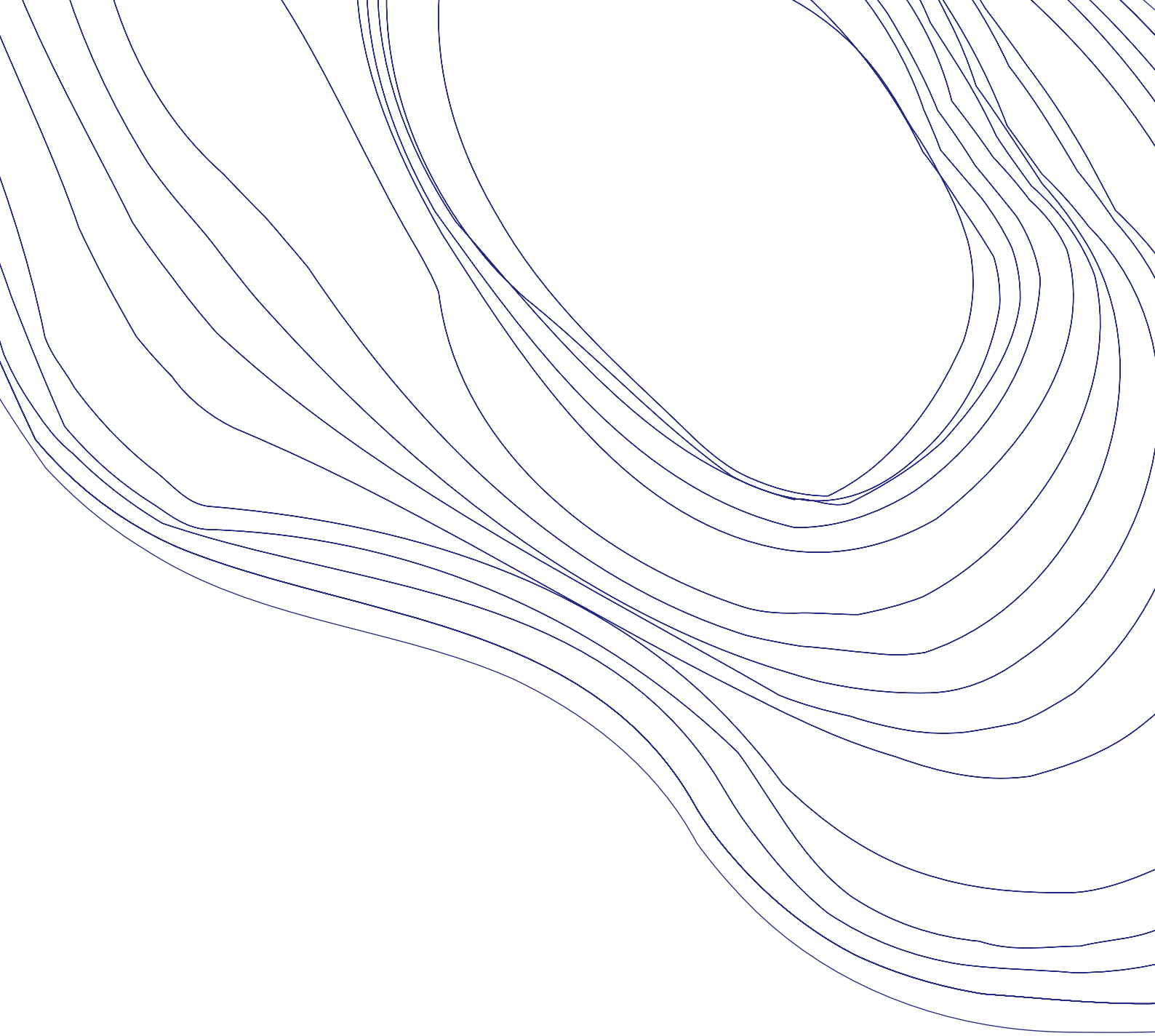

SOMMAIRE - Rapport de gestion
des Transports Publics du Chablais

BILLET DU PRÉSIDENT

Le résultat opérationnel du 17e exercice de notre entreprise présente un léger déficit d'exploitation dû principalement à une contraction de notre chiffre d'affaires pour la période hivernale. Nous avons également constaté une stagnation durant la période estivale, conséquence certainement due au franc fort.

En outre, les recettes de répartition calculées par Suisse Direct – abonnements généraux, cartes journalières – n'ont pas atteint les montants annoncés par cet organisme, entraînant un manque de recettes de l'ordre de CHF 400'000.–. Finalement, nos recettes ferroviaires ont diminué de 1.3 % par rapport à l'exercice 2014.

Les recettes du secteur automobile se sont également contractées, avec une baisse constatée sur la ligne Aigle-Villars pour les déplacements de loisirs et une diminution du nombre d'abonnements d'écoliers sur les lignes automobiles de l'AOMC.

Après la signature du contrat d'achat de sept nouvelles rames Stadler pour l'AOMC, nous avons poursuivi nos efforts pour réaliser la modernisation complète de cette ligne ferroviaire en parachevant les dossiers techniques à valider par l'Office fédéral des transports (OFT). Nous serons ainsi en mesure, dès le printemps 2016, de passer d'une crémaillère Strub à une Abt, de modifier la tension électrique de 750 à 1'500 V et de mener à bien plusieurs chantiers de génie civil. Tout cela nous permettra de faire circuler de manière efficace le nouveau matériel roulant Stadler dont nous recevrons la première rame en février 2016.

En réponse aux exigences d'homologation du block de sécurité de l'ASD émises par l'OFT, nous avons complété notre dossier technique. Cette mise en conformité devrait être opérationnelle en 2016. Cette réalisation nous permettra également de valider la mise en exploitation de notre Télécommande Centralisée (TC) qui va gérer, depuis nos bureaux d'Aigle, l'exploitation de nos quatre lignes ferroviaires.

En concertation avec les autorités communales aiglonnes, nous avons poursuivi les études du passage direct de la ligne Aigle-Leysin au dépôt, évitant ainsi le rebroussement.

Nous avons adressé à l'OFT les études liées au crédit-cadre 2017-2020. Leur objet principal vise la mise en site propre complet de la ligne AOMC entre Collombey et Monthey Gare CFF. Le projet ambitieux, estimé à plus de 100 millions de francs, a nécessité l'engagement d'un chef de projet expérimenté pour le mener à bien et être en mesure de le déposer auprès de l'OFT à fin 2016.

Nous avons également inscrit dans ce crédit-cadre la rénovation du tunnel de Fontannaz-Seulaz, sur le BVB, ainsi que la création des quais BVB en gare de Bex, en partenariat avec les CFF, pour permettre un accès aisé et confortable à nos trains.

A la demande de nos commanditaires, nous avons effectué les études nécessaires dans le cadre du projet de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire (PRODES 2030) en vue de répondre aux besoins de mobilité prévisibles à l'horizon 2030. De manière générale, nos études ont visé une cadence à 30 minutes aux heures de pointe de chacune de nos lignes. Le projet phare du programme PRODES 2030 est la réalisation du prolongement de la ligne Aigle-Leysin du Feydey jusqu'au départ des remontées mécaniques, permettant ainsi une meilleure desserte de Leysin avec un accès immédiat au domaine skiable.

Dans le cadre de l'exploitation de notre service automobile, nous avons renforcé notre collaboration avec les stations de Villars et de Champéry avec la mise en exploitation de véhicules parfaitement adaptés aux navettes hivernales. Pour sa part, la Commune d'Ollon nous a confié l'exploitation d'une nouvelle ligne scolaire entre St-Triphon et Ollon, alors que nous avons également renforcé le service horaire sur les lignes de bus entre Monthey-Les Giettes.

A mentionner encore l'introduction, en août 2015, du nouveau titre de transport SwissPass. A terme, cette carte permettra de bénéficier sur un même support de l'abonnement général ou du demi-tarif ainsi que d'autres titres de transport valables pour divers produits touristiques, comme l'accès aux domaines skiables ou à des offres de loisirs.

Après concertation avec les organes compétents du Canton de Vaud et des instances politiques du Chablais vaudois, l'introduction de Mobilis a été validée pour entrer en force au changement d'horaire 2016. Cette offre réunira, sur un même titre de transport, plusieurs réseaux de transports publics dans les zones désirées sur l'ensemble du territoire vaudois.

Dans un autre registre, nous avons appris avec plaisir la désignation de Lausanne pour l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2020. Notre entreprise, située au cœur du dispositif des épreuves alpines, se fera un honneur de mettre son réseau ferroviaire et routier à disposition de cette manifestation d'importance internationale.

Enfin, nous avons entamé le processus de remplacement de notre directeur et de nos chefs d'exploitation train et bus qui prendront leur retraite début 2017.

Au terme de ce billet, j'aimerais exprimer mes remerciements à l'ensemble des membres du Conseil d'administration pour le soutien apporté à la bonne gestion de notre entreprise. Je mesure d'autant plus ce soutien après mes 10 ans passés à la présidence en constatant la réalisation de tous les projets de cette décennie. Je mesure pleinement l'importance et le rôle essentiel des TPC dans l'organisation de la mobilité régionale.

Mes remerciements s'adressent aussi, bien sûr, à l'ensemble du personnel de l'entreprise qui fournit, jour après jour, des prestations de qualité au profit du Chablais tout entier.

FRÉDÉRIC BORLOZ
Président

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
M. Frédéric Borloz, conseiller national, Aigle

Vice-président
M. Jean-Jacques Rey-Bellet, ancien Conseiller d'État, Saint-Maurice (jusqu'au 24 juin 2015)
M. Stéphane Coppey, président, Monthey (dès le 30 septembre 2015)

Membre de droit nommé par le Conseil d'État vaudois
M. Frédéric Borloz, conseiller national, Aigle

Membres de droit nommés par le Conseil d'État valaisan
M. Jean-Jacques Rey-Bellet, ancien Conseiller d'État, Saint-Maurice (jusqu'au 24 juin 2015)
M. Jean Didier Roch, Saint-Maurice (dès le 2 septembre 2015)

Membres de droit nommés par les communes
M. Stéphane Coppey, président, Monthey
M. Luc Fellay, président, Champéry
M. Pierre-Alain Karlen, syndic, Noville
M. Claude Tommasini, municipal, Ormont-Dessous

Membres nommés par l'assemblée générale, en fonction jusqu'à l'assemblée de 2017
M. Pierre Rochat, Bex
M. Philippe Sauthier, Vevey
M. Jean-Marc Udriot, Leysin

Secrétaire du Conseil d'administration
M. Claude Oreiller, directeur, Massongex

II. ORGANE DE RÉVISION

Ernst & Young SA, Lausanne

III. DIRECTION

Directeur
M. Claude Oreiller

Sous-directeur
M. Olivier Bournoud, chef du service administratif

Fondés de pouvoir
M. Laurent Pittet, chef technique
M. Reymond Favre, chef d'exploitation ferroviaire

Mandataires commerciaux
Mme Corinne Spahr, responsable RH (jusqu'au 31 juillet 2015)
M. Arnold Picon, chef du service automobile

17e RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

sur l'exercice 2015, présenté à l'assemblée générale des actionnaires du 23 juin 2016.

I. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU 24 JUIN 2015

La seizième assemblée générale des TPC s'est déroulée le 24 juin 2015. Elle a été suivie par 98 actionnaires représentant 712'934 actions sur un total de 875'000 actions. L'assemblée a approuvé le rapport de gestion et les comptes annuels 2014.

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat de la société Ernst & Young SA, laquelle a accepté de fonctionner en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2015.

II. ADMINISTRATION

Au cours de l'année 2015, le Conseil d'administration a tenu cinq séances. Il a veillé à la bonne marche de la société, promu des initiatives et entrepris toutes démarches susceptibles de la développer.

Au cours du second semestre et suite au départ de M. Jean-Jacques Rey-Bellet après dix-huit années au Conseil d'administration de l'AOMC puis des TPC, le Conseil d'Etat Valaisan a nommé M. Jean Didier Roch pour le représenter au sein du Conseil d'administration des TPC.

Lors de sa séance du 30 septembre 2015, le Conseil d'administration des TPC a nommé M. Stéphane Coppey, Administrateur TPC représentant de la commune chef-lieu du district de Monthey en tant que vice-président de la société.

Stéphane Coppey, vice-président depuis le 30 septembre

Jean Didier Roch, administrateur depuis le 2 septembre

Chablais Participations SA

Le 27 novembre 2015, le Conseil d'administration des TPC a décidé de créer la société Chablais Participations SA. Celle-ci sera composée d'administrateurs, membres du Conseil d'administration des TPC et permettra la prise, l'achat, la vente, l'administration et la gestion de participations dans toutes sociétés ou entreprises en Suisse ou à l'étranger.

Direction

Lors de l'assemblée générale du 24 juin 2015, le directeur Claude Oreiller a confirmé son départ à la retraite en février 2017. Il a par ailleurs annoncé celui de deux autres cadres de l'entreprise, à savoir MM. Reymond Favre et Arnold Picon, respectivement le 31 décembre 2016 et 31 mars 2017. Tout au long de cette année 2015, le Conseil d'administration a entrepris des démarches pour assurer leur remplacement de la façon la plus fluide possible.

Le directeur Claude Oreiller, au centre, est entouré de Reymond Favre (à gauche) et Arnold Picon (à droite)

Caisse de pensions

En juin 2010, l'entreprise avait versé CHF 8'692'478.- afin d'atteindre un taux de couverture de 100 % en 2020.

Après une performance négative en 2011 avec un taux de couverture de 85.4 %, la situation s'est rétablie au 31 décembre 2012 avec 88.6 % puis 91.7 % au 31 décembre 2013.

Les bonnes conditions financières et boursières qui ont prévalu en 2014 ont entraîné une évolution très favorable du taux de couverture qui passe de 91.7 % à 96.07 % au 31 décembre 2014.

Malheureusement, la fragilité des marchés boursiers n'a pas permis de maintenir cette tendance positive et a fait chuter le taux de couverture de la caisse de pensions à 93.57 % au 31 décembre 2015. Le découvert de 6.43 % équivaut à un montant de CHF 4'221'000.-.

MSST (Appel aux médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail)

En 2015, le coordinateur de sécurité TPC a poursuivi sa mission en s'occupant des tâches courantes (mise à jour du manuel de sécurité, organisation de cours de secouristes d'entreprise ou encore résolution de problèmes liés à la sécurité, pour n'en citer que trois).

Dans le cadre de la bonne gestion du comité MSST, il a rédigé à l'attention de l'ensemble du personnel le premier compte rendu de séance du comité. Cette façon de procéder s'effectuera à l'avenir de manière systématique.

Selon les recommandations du comité, il a également adressé aux cadres un courrier leur rappelant leurs responsabilités et, entre autres, les 10 règles MSST. Par la suite, une journée exclusivement consacrée à la sécurité a permis de discuter et d'illustrer ce document.

Les réglementations en vigueur exigent de certains collaborateurs qu'ils se forment à la sécurité de leur fonction, le plus souvent technique. Le coordinateur de sécurité a donc établi en 2015 un document de formation approprié. Il pourra ainsi conseiller et accompagner les cadres dont les subalternes doivent entreprendre une formation continue.

Dans la foulée, le coordinateur de sécurité a préparé et donné une formation à tout le personnel des ateliers. Il a repris les éléments communiqués aux cadres et a adapté son message aux situations de terrain.

De plus, le coordinateur de sécurité a établi un plan d'hygiène et de sécurité pour les travaux extérieurs et ceux non planifiés. Ce document riche d'informations inclut tous les types de travaux et les situations propres ou non à la société. En 2016, les cadres qui en ont l'utilité recevront une instruction concernant l'application de ce plan.

III. EXPLOITATION

1. TRAFIC
1.1 Chemin de fer

Recettes voyageurs (avec bagages)	**AL** CHF	**AOMC** CHF	**ASD** CHF	**BVB** CHF	**Total** CHF
Comptes 2014	1'487'814	2'331'905	835'239	3'407'756	8'062'714
Comptes 2015	1'475'500	2'235'863	839'551	3'400'748	7'951'662
Diff. cptes 2015-2014	**-12'314**	**-96'042**	**4'312**	**-7008**	**-111'052**

La légère contraction des recettes encaissées provient essentiellement du poste des recettes de répartition (abonnements généraux et cartes journalières) calculées par Suisse Direct. Le montant versé par cet organisme issu de l'Union des transports publics n'a pas atteint les prévisions budgétées.
En outre, la saison d'hiver 2014-2015 confirme une certaine stagnation des journées-skieurs.

Nombre de voyageurs	**AL**	**AOMC**	**ASD**	**BVB**	**Total**
Individuels	108'331	298'699	61'031	775'685	1'243'746
Groupes	19'371	14'097	25'195	16'159	74'822
Abonnés	290'263	635'847	137'829	176'040	1'239'979
Total 2015	**417'965**	**948'643**	**224'055**	**967'884**	**2'558'547**
Total 2014	410'240	968'558	223'360	972'926	2'575'084
Total 2013	461'848	968'422	261'652	1'039'192	2'731'114

Nombre de voyageurs transportés sur les lignes ferroviaires

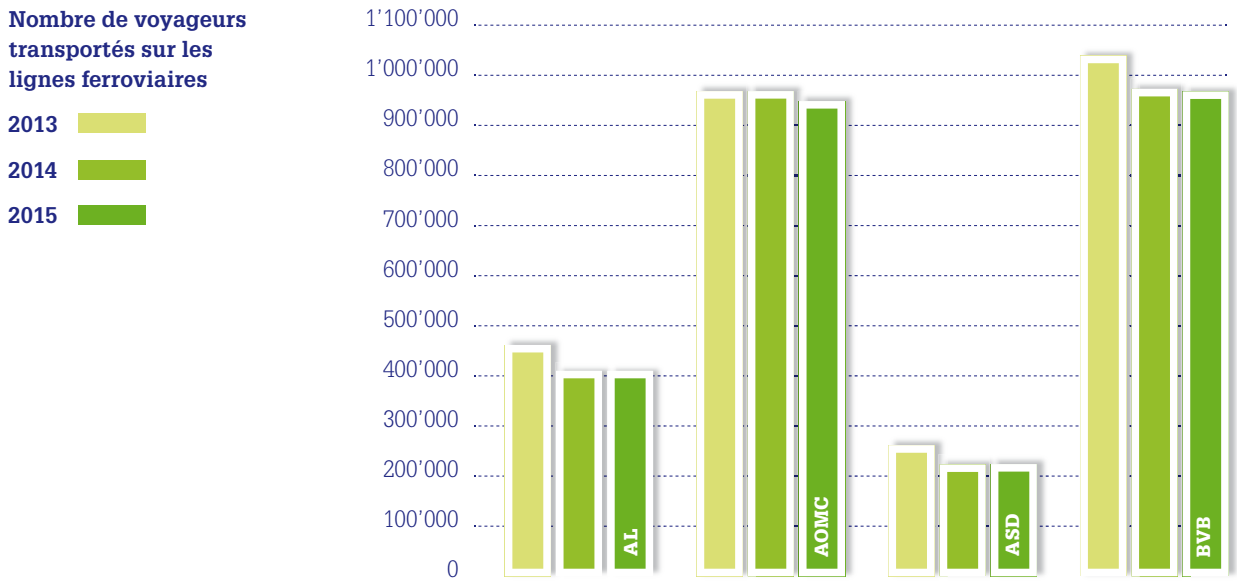

Le calcul du nombre de voyageurs (tableau ci-dessus) s'établit sur la quantité effective de titres de transport vendus pour les déplacements individuels et collectifs, ainsi que sur les comptages effectués durant une semaine complète en mars, juillet, septembre et novembre (du lundi au vendredi). Un barème forfaitaire s'applique aux abonnements de parcours. Les participations rétrocédées pour les abonnements généraux et les cartes journalières sont divisées pour un prix moyen calculé pour un transport habituel sur la ligne concernée afin d'obtenir un nombre théorique de voyageurs.

1.1.1 Accident ferroviaire

Le 10 janvier 2015, nous avons déploré un accident de personne devant notre ancien dépôt des bus à Monthey.

1.2 Service automobile (concessions TPC)

Le trafic des voyageurs en 2015 se répartit comme suit :

	Nombre de voyageurs	Individuels	Groupes	Abonnés	Total 2015	Total 2014	Total 2013
LIGNES AOMC	Troistorrents - Morgins	10'054	1'255	275'540	**286'849***	312'338*	299'490*
	Monthey - Choëx - Les Cerniers	6'822	92	292'175	**299'089***	309'320*	301'283*
	Val-d'Illiez - Les Crosets/Champoussin	3'457	1'047	90'511	**95'015***	106'332*	130'129*
LIGNES BVB	Aigle - Ollon - Villars	88'279	1'878	96'086	**186'243**	216'966	318'432
	Villars - Col de la Croix - Les Diablerets	6'206	35	0	**6'241**	6'526	6'181
	Villars - Solalex	4'768	361	0	**5'129**	5'726	5'148
REV	Aigle - Villeneuve	58'506	1'770	106'514	**166'790**	154'483	166'590
	Bus Aiglon	66'887	0	65'250	**132'137**	137'649	129'499
	Total des lignes	**244'979**	**6'438**	**926'076**	**1'177'493**	1'249'340	1'356'752

*Les chiffres ci-dessus comprennent les écoliers transportés sur les courses scolaires supplémentaires des communes de Troistorrents, Val-d'Illiez et Monthey.

Nombre de voyageurs transportés sur les lignes de bus

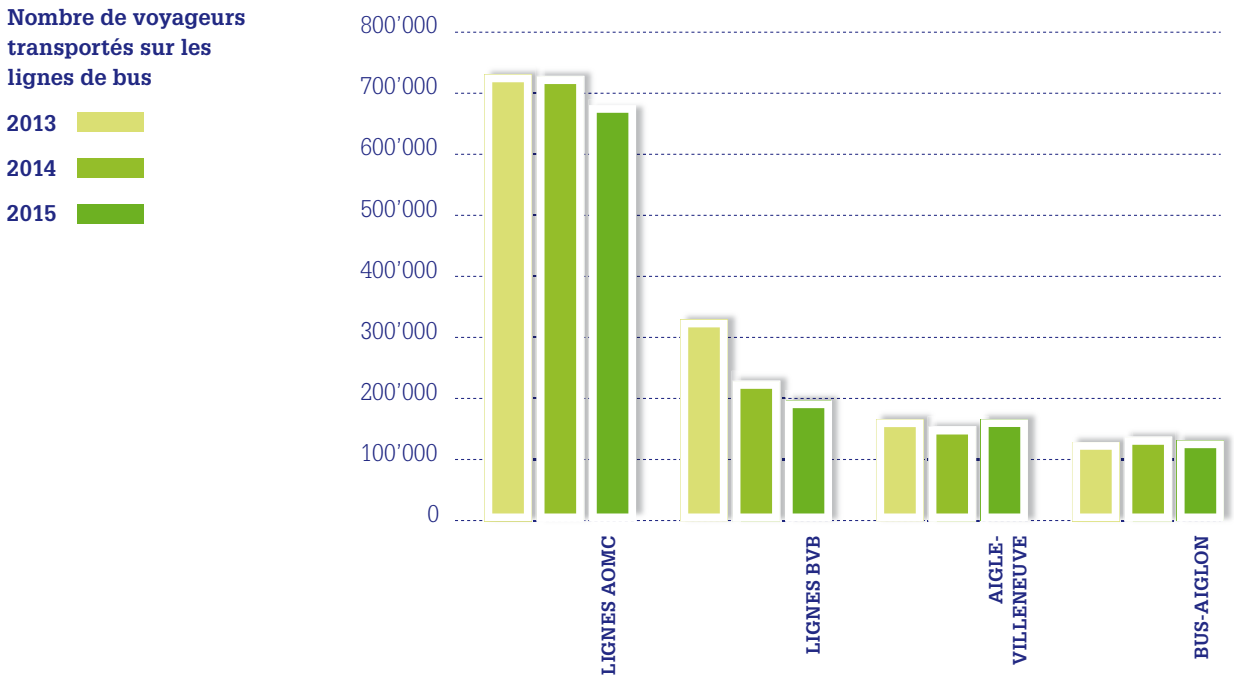

IVECO
VD 587774

Service scolaire pour les écoles d'Ollon

Dès la reprise scolaire en janvier 2015, les TPC se sont vus confier le transport des écoliers du village de St-Triphon.

Courses spéciales pour les écoles de Gryon

A la suite du changement d'horaire en décembre 2015, le service automobile a cessé de transporter les écoliers de Gryon pour des courses spéciales en début d'après-midi. En effet, l'adaptation de l'horaire a permis à ces écoliers d'être pris en charge par le train BVB.

CarPostal

Les Transports Publics du Chablais exploitent 16 autres lignes de bus dans le Chablais vaudois et valaisan sous contrat de La Poste Suisse/CarPostal :

Longueur en kilomètres :

– Aigle – Corbeyrier – Luan et bus scolaire Yvorne	11,980
– Le Sépey – La Forclaz	5,240
– Le Sépey – Col-des-Mosses	7,880
– Le Sépey – Leysin	6,560
– Ollon – Panex – Plambuit	7,700
– Saint-Gingolph – Vionnaz – (Monthey) – Aigle (en partenariat avec VSA/MOB) et bus scolaires Port-Valais, Saint-Gingolph, CO Vouvry (en partenariat avec VSA-Vuadens Miex).	23,860
– Bex – Fenalet	7,560
– Bex – Monthey	14,000
– Bex – Les Plans-sur-Bex	10,400
– Saint-Maurice – Lavey-les-Bains	4,350
– Saint-Maurice – Vérossaz	10,400
– Saint-Maurice – Mex	10,130
– Aigle – Vionnaz – Torgon – La Jorette	20,010
– Monthey Bus urbain (1)	7,600
– Monthey Bus urbain (2)	7,600
– Collombey-Muraz Bus urbain	8,710

CarPostal est responsable d'établir les statistiques de ces lignes.

2. PROMOTION

Après le faste des 100 ans de l'ASD et la médiatisation exceptionnelle des TPC à cette occasion, l'année 2015 fut plus ordinaire en termes de communication.

Cela étant, nous avons continué à promouvoir l'image et les produits de notre entreprise par divers moyens. Parmi ceux-ci, la dernière édition de notre magazine InspirAction a suscité un bon nombre de réactions très positives. Les courriers reçus relèvent la qualité des photos, la richesse du contenu, la variété des sujets traités et le rôle unique de cette publication régionale.

Notre Chablais Scope a intéressé la Radio Télévision Suisse. Ainsi, le 11 septembre, a-t-elle diffusé l'émission Passe-moi les jumelles consacrée à Pascal Bettex et au mobile géant. Cette mise en valeur appuyée des TPC et du Chablais tout entier a récolté 35,1 % de parts de marché, score jugé excellent par le réalisateur de l'émission. Après avoir visionné ce sujet de 26 minutes, plusieurs groupes (municipalités, écoles, amicales) ont désiré visiter Le Chablais Scope. De plus, des villes ont demandé à pouvoir, dans un proche avenir, accueillir ce train revisité. Afin de réduire les coûts de déplacements de la rame, les TPC ont remplacé les bogies par des vérins mécaniques. Grâce à ce système allégé, Le Chablais Scope va pouvoir promouvoir les TPC et le Chablais loin à la ronde.

En 2015, la fréquentation de notre site Internet a progressé de 12.5 % pour atteindre 144'000 visites. Les horaires demeurent nos pages les plus consultées (près de 55 % du trafic). Viennent ensuite la page d'accueil (18 %) et le reste du site (27 %). Comme à l'accoutumée, nos visiteurs émanent toujours, pour l'essentiel, de Suisse (89 %) et de France (5 %).

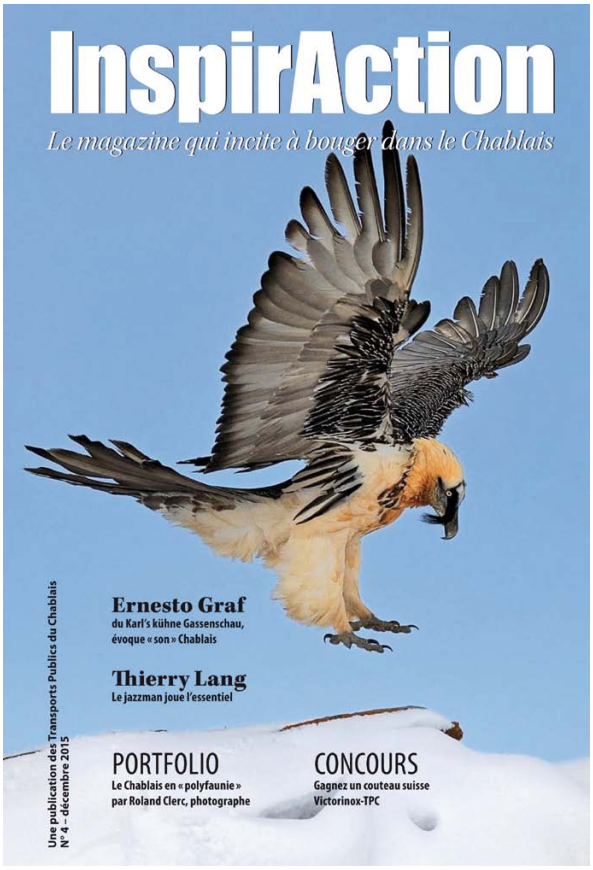

Couverture du magazine TPC, édition de décembre

Pour sa part, notre page Facebook a accueilli plus de 400 fans de plus qu'en 2014, totalisant plus de 1'700 j'aime. Par ailleurs, notre concours estival mettant en jeu un billet aller-retour dans la rame historique ASD a également été plébiscité : plus de 19'000 personnes touchées et 629 j'aime, commentaires et partages.

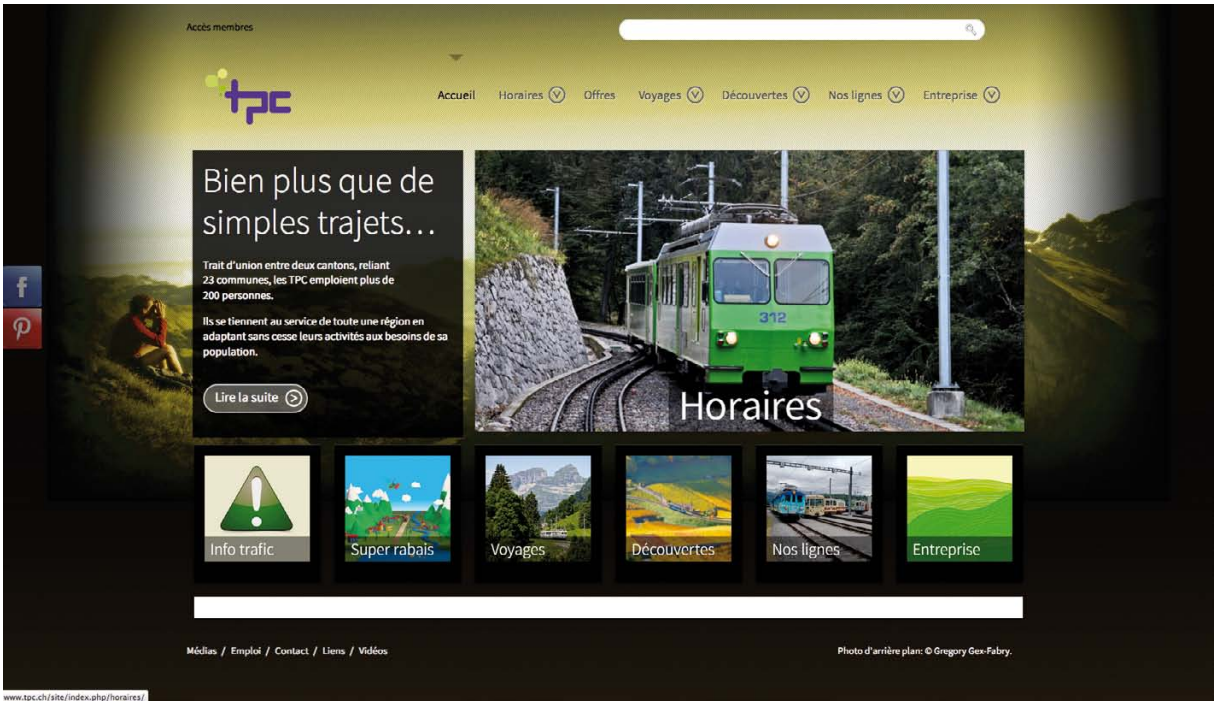

Nouvelle homepage du site Internet des TPC

Concernant l'image de marque des TPC, notre département autocollants viSio a continué à mettre nos couleurs sur nos trains et bus. Le constructeur StadlerRail a sollicité les services de viSio pour imprimer et poser la nouvelle livrée du chemin de fer MBC. Le MOB et les TMR ont également confié le marquage de leur nouveau matériel roulant ainsi que leur signalétique à notre département autocollants.

L'Association ASD 1914 nous a apporté son soutien pour l'organisation de courses spéciales du TransOrmonan, remis aux couleurs de 1940. Devant le succès rencontré, nous avons renouvelé de telles sorties pour l'année prochaine.

En Suisse, nous avons vanté nos lignes lors du toujours très populaire Salon de la Randonnée de Villars ainsi que lors de la course contre le cancer La Montheysanne. Par ailleurs, nous avons continué nos actions promotionnelles dans divers magazines suisses alémaniques ainsi que dans de nombreuses publications et sur les ondes de Radio Chablais.

3. TRAVAUX D'ENTRETIEN

La liste ci-après, intentionnellement complète et détaillée, présente l'inventaire et le suivi de l'entretien et des rénovations de nos véhicules, installations, ouvrages d'art et bâtiments.

Les abréviations utilisées dans le texte, et issues de la disposition d'exécution de l'ordonnance sur les chemins de fer (DE-OCF) art. 13, feuille 2, sont explicitées ci-dessous :

R1 – Révision des organes de roulement et du mécanisme moteur, de la suspension et de l'appui de la caisse, des freins (y compris frein moteur et instruments). Examen visuel et contrôle d'étanchéité des réservoirs à air, des systèmes hydrauliques et de frein. Examen visuel des chaudières et installations de chauffage à vapeur. Contrôle des valves de sécurité et manomètres des installations hydrauliques et à air comprimé. Contrôles non destructifs des axes et des roues.

R2 – Révision d'autres éléments basée sur l'expérience des véhicules. Visites intérieures des réservoirs et des chaudières.

R3 – Renouvellement partiel.

R4 – Transformations et modernisations.

3.1 Service des dépôts-ateliers TPC

AL

- Révision R1 de l'automotrice BDeh 4/4 n° 301. En complément, des nouveaux systèmes tachygraphes avec fonction sécuritaire pour la crémaillère ont été installés (nouvelles exigences OFT). Une réfection de la carrosserie aux nouvelles couleurs de la société a également été effectuée ;
- Révision R1 de la voiture Bt n° 352. En complément, des nouveaux systèmes tachygraphes avec fonction sécuritaire pour la crémaillère ont été installés (nouvelles exigences OFT). Une réfection de la carrosserie aux nouvelles couleurs de la société a également été effectuée ;
- Des nouveaux systèmes tachygraphes avec fonction sécuritaire pour la crémaillère ont été installés (nouvelles exigences OFT) sur les automotrices BDeh 4/4 n° 311 à 313 et sur les véhicules Bt n° 361 à 363.

AOMC

- Une réparation des bogies, des essais statiques, dynamiques, ainsi que des freins a été effectuée sur le véhicule Be 4/4 n° 101 ;
- Les automotrices Be 4/4 n° 103 et 105 du Chablais Scope ont été modifiées. Les bogies ont été enlevés, afin de pouvoir déplacer ce véhicule par la route ;
- Révision R1 du véhicule Kkm n° 671.

ASD

- Révision R1 de l'automotrice BDe 4/4 n° 403 ;
- Des nouveaux systèmes tachygraphes avec fonction sécuritaire ont été installés (nouvelles exigences OFT) sur les automotrices BDeh 4/4 n° 401 à 404 et sur les véhicules Bt n° 431, 432 et 434, ainsi que sur l'Arst n° 433 ;
- Un reprofilage des roues, des essais statiques, dynamiques, ainsi que des freins ont été effectués sur les BDe 4/4 n° 401 et 404.

BVB

- Révision R1 de l'automotrice Beh 4/8 n° 91. En complément, des nouveaux systèmes tachygraphes avec fonction sécuritaire pour la crémaillère ont été installés (nouvelles exigences OFT). Une réfection de la carrosserie aux nouvelles couleurs de la société a également été effectuée ;

BVB

- Révision R1 de l'automotrice BDeh 4/4 n° 82. En complément, des nouveaux systèmes tachygraphes avec fonction sécuritaire pour la crémaillère ont été installés (nouvelles exigences OFT) ;
- Révision R1 de l'automotrice Be 2/3 n° 15. Une réfection de la carrosserie aux nouvelles couleurs de la société a également été effectuée ;
- Révision R1 de l'automotrice Be 2/3 n° 16 ;
- Révision R1 des voitures Bt n° 61 et 63.

TPC

- Usinage d'un grand nombre de pièces destinées à nos propres besoins (services des dépôts-ateliers et infrastructure) ainsi qu'à ceux d'entreprises ferroviaires extérieures dans la mesure où ces travaux n'interfèrent pas avec nos propres opérations ;
- Tenue de séances techniques avec Stadler et le MVR pour la construction des trois futures locomotives de travaux du service infrastructure ;
- Réparation des dégâts dus au vandalisme : plus de 300 heures.

La voiture Bt 352 de l'AL arborant les nouvelles couleurs de la société

3.2 Service infrastructure

3.2.1 Installations électriques

AL

- Modernisation de la sous-station (état des alarmes et commande radio) ;
- Mise en réseau informatique du dépôt.

AOMC

- Mise en place de deux caméras à Ollon (mises en service 2016) ;
- Mise en service de quatre caméras à Monthey-Ville ;
- Modernisation de l'éclairage dans le faisceau de voie de Monthey-Ville.

ASD

- Mise en place d'un éclairage au Grand-Hôtel ;
- Modernisation des sectionneurs et mise en service d'une gestion centralisée de la ligne de contact au dépôt.

TPC

- Contrôle et remise en état des installations électriques (contrôle OIBT) ;
- Mise en réseau de la fibre optique de plusieurs gares, haltes et automates ;
- Mise en place d'un éclairage extérieur au dépôt des bus de Monthey ;
- Modernisation et agrandissement du local informatique au dépôt en Châlex.

3.2.2 Voies, domaines et bâtiments

AL

- Bourrage complet de la ligne entre Leysin-Village et le Dépôt ;
- Fin des travaux d'aménagement des nouveaux locaux au dépôt viSio ;
- Pose et dépose d'un pont provisoire pour les travaux de la conduite forcée de la Romande Energie aux Farettes ;
- Réparation de l'aiguille amont de Rennaz suite à un déraillement ;
- Rafraîchissement des gares et haltes de Leysin-Village, Versmont et Leysin-Feydey.

AOMC

- Agrandissement du local IS de Monthey-Ville ;
- Rénovation de la fosse des cars au dépôt des bus de Monthey.

ASD

- Bourrage du tronçon de voie des Fontanelles suite à un glissement de terrain ;
- Bourrage de voie entre les Aviolats et les Diablerets ;
- Meulage de la voie sur le pont des Planches ;
- Début des rénovations de la toiture du dépôt Infrastructure (fin en 2016) ;
- Rénovation de l'appartement au dépôt Infrastructure.

BVB

- Réfection de 72 m de voie crémaillère dans le tunnel Fontannaz-Seulaz ;
- Meulage de la voie entre Villars et Arveyes, Gandour et Gryon, Grand-Moulin et Ruaz ;
- Coupe de bois sécuritaire entre le dépôt du Bévieux et Sublin à l'aide d'un hélicoptère au vu de la topographie des lieux ;
- Bourrage complet de la ligne entre Bex et Bretaye ;
- Réalisation de nombreux travaux en interne pour l'agrandissement du dépôt 1 du Bévieux grâce aux différents corps de métiers existants aux TPC. En 2015, les collaborateurs du service technique ont plus précisément procédé :
  - à la pose du chauffage de la fosse ;
  - à l'installation des conduites d'eau et d'air comprimé ;
  - à la pose des isolations intérieures ;
  - à la peinture des murs et des plafonds ;
  - à la réalisation de tous les travaux d'électricité.

  La fin des travaux est prévue pour 2016.

4. PERSONNEL

L'effectif EPT au 31 décembre 2015 se répartit comme suit :

	2015	2014
– Administration	**14**	14 personnes
– Service des gares	**21**	20 personnes
– Service des trains	**58**	60 personnes
– Service infrastructure	**33**	29.5 personnes
– Entretien des véhicules	**35**	36.5 personnes
– Service viSio	**3**	3 personnes
– CEB	**4**	4 personnes
– Service automobile	**43**	38 personnes
– Service des lignes postales	**31**	26 personnes
Total pour TPC :	**242**	**231 personnes**

Le taux de fidélité du personnel de l'entreprise est de 11 ans avec un âge moyen de 49 ans.

Nombre d'employés par sexe et catégorie d'âge

30 femmes

257 hommes

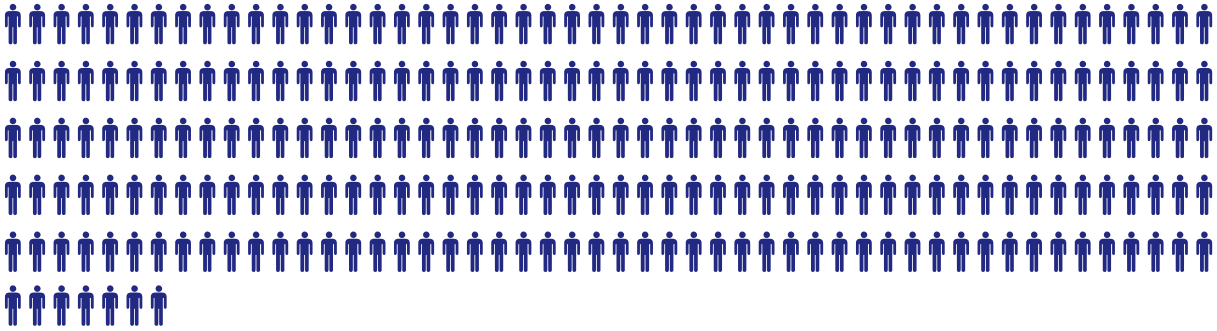

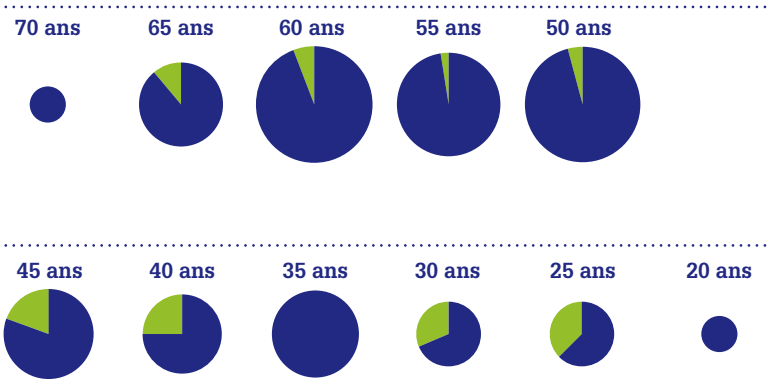

En 2015, trois collaborateurs ont pris leur retraite :

M. Jérôme Cattin
conducteur de locomotive
sur le BVB
40 ans de service

M. Henri-Jean Ducrest
chef de train AL
44 ans de service

M. Roland Mercier
conducteur de locomotive
sur le BVB
13 ans de service

Augmentation de l'effectif

L'effectif du personnel a augmenté de 4.7 % cette année. Tout d'abord, il a fallu procéder à l'engagement de collaborateurs spécialisés pour travailler dans le nouveau centre de télécommande des trains à Beausite. Ces derniers assurent une permanence de 4 h 30 à 00 h 30.

Ensuite, le service technique s'est vu confier de très importants projets émanant du crédit-cadre 2017-2020. Afin de pouvoir honorer les engagements pris auprès de nos commanditaires, trois nouveaux collaborateurs ont rejoint le team technique, dont M. Grégoire Favre qui gérera le dossier de sécurisation de l'AOMC entre Collombey-Muraz et Monthey. Ce projet, devisé à plus de 100 millions de francs, s'échelonnera jusqu'en 2020.

Pour terminer, le service automobile a accueilli une dizaine de nouveaux chauffeurs. Ceux-ci ont essentiellement été engagés pour assurer les nouveaux services remportés par l'entreprise à la fin de l'année 2014 ; les contrats d'engagement ont été finalisés début 2015.

Cours pour futurs retraités

Début 2014, la direction avait décidé de proposer aux futurs retraités des cours destinés à les préparer à cette transition. L'Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite avait organisé ces cours dispensés par des professionnels (notaire, conseiller financier ou encore médecin). Suite au vif succès rencontré lors de ces séances d'informations, la direction a décidé de reconduire cette action en 2016 et la proposera ensuite de manière régulière tous les deux ans.

Enquête de satisfaction

Au printemps 2015, nous avons effectué une deuxième enquête de satisfaction du personnel. Deux tiers de nos collaborateurs ont répondu à ce questionnaire très fouillé (53 aspects couverts). De manière générale, les résultats présentent peu de variations par rapport à la mouture de 2012, démontrant ainsi l'attachement du personnel à son entreprise, avec plus de 75 % de pleine identification à l'entreprise.

Le team technique : de gauche à droite, Damien Quendoz, Jean-Paul Muller, Pascal Graf, Grégoire Favre, Michel Briol, Laura Rodriguez et Samuel Anon

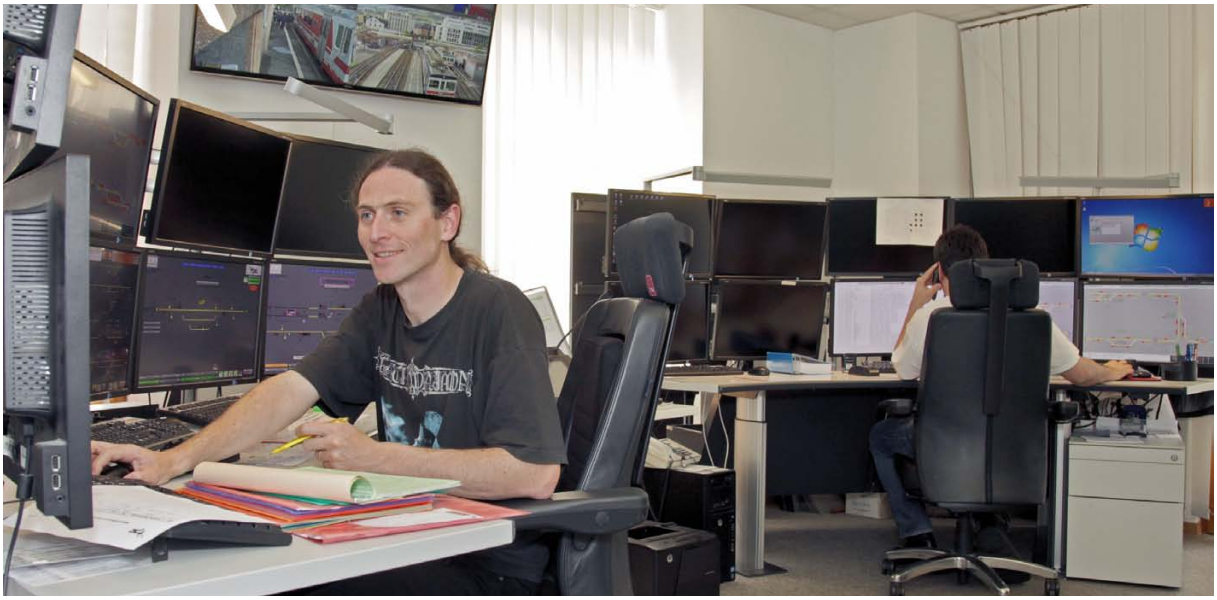

Nouveau centre de télécommande des trains

IV. PROJETS EN COURS

Travaux AOMC 2016

L'année 2016 sera marquée par les importants travaux de rénovation de voie, de changement de la crémaillère et du passage de la tension nominale à 1500 V sur cette ligne. Les premiers travaux préparatoires de répartition du matériel le long de la voie (rails, traverses, lames crémaillères) ont été effectués en automne 2015.

Durant l'année écoulée, les dossiers de demande d'approbation des plans (DAP) en lien avec les différents travaux à réaliser ont été envoyés à l'OFT.

TPC 2020

Les séances techniques avec le fournisseur Stadler et le MVR se sont poursuivies tout au long de l'année pour la conception et le suivi des travaux de construction en usine des sept nouvelles GTW.

Le planning prévoyant la livraison de la première rame en février 2016 est respecté.

Rénovation du tunnel de Fontannaz-Seulaz

Pendant l'interruption d'exploitation dans ce secteur, nous avons profité d'effectuer des sondages et des carottages en vue des travaux de rénovation de ce tunnel planifiés pour 2018-2020.

Agrandissement du dépôt En Châlex

Lors de la conception du dépôt AOMC En Châlex, le bureau Geilinger préconisait de réaliser un dépôt à 6 voies. Or, pour des questions budgétaires, le nombre de voies a été ramené de 6 à 4. Dans un premier temps, ce dépôt-atelier répondait parfaitement aux tâches à effectuer pour l'AOMC. Mais depuis le 1er janvier 2008, les activités des ateliers-dépôts de l'AL et de l'ASD ainsi que certaines tâches du BVB (Bévieux) ont été entièrement transférées à En Châlex.

A l'usage, ce regroupement démontre un espace de travail disponible trop exigu. Un agrandissement s'avère de ce fait indispensable.

Des réflexions visent à concentrer sur le site du dépôt En Châlex les activités d'entretien/maintenance de notre flotte de bus qui se déroulent actuellement dans notre dépôt-garage à Collombey.

Suite de l'assainissement des passages à niveau (PN)

Sur les sept dossiers approuvés par l'OFT en 2014, trois installations doivent encore être terminées. En raison de la surcharge de travail au niveau des entreprises fournisseurs des PN, nous n'avons pas pu terminer les travaux sur les installations du Dépôt ASD, de la Route de la Forclaz et des Echenards sur la ligne de l'ASD.

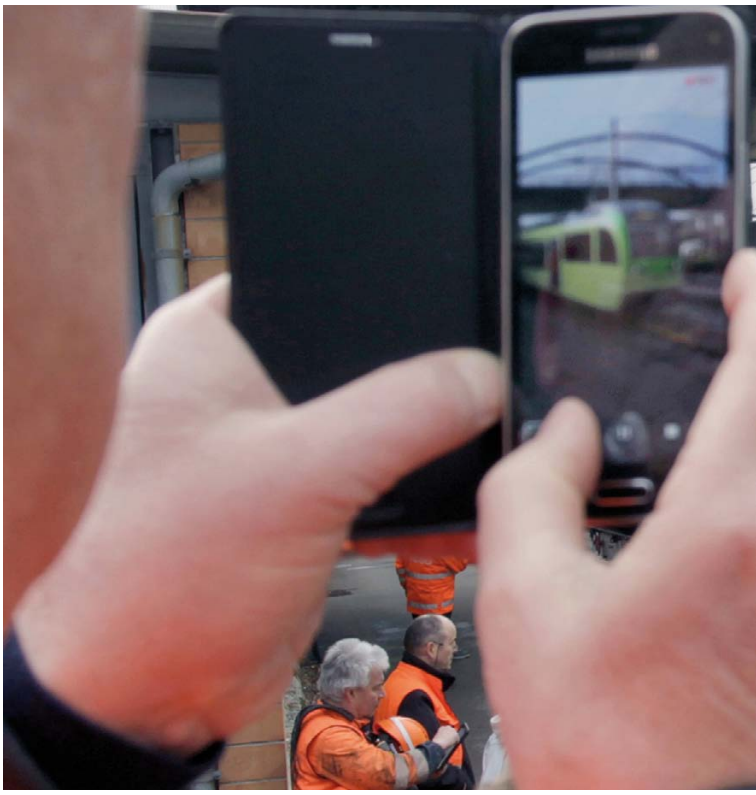

Arrivée en gare d'Aigle de la première GTW

Dans le cadre des réflexions pour l'assainissement du PN de Fontannaz-Seulaz et suite à une visite des lieux, nous avons constaté que les conditions de visibilité de ce PN sont insuffisantes en raison d'un bosquet d'arbres et d'une butte. En procédant à la suppression de ces derniers, le problème peut être résolu. Les discussions avec les services des forêts et les propriétaires concernés doivent être poursuivies ; les travaux sont prévus en 2016.

Pour terminer l'assainissement de nos PN, il nous reste à rédiger et à chiffrer quatre dossiers de demande d'approbation des plans avant leur envoi à l'OFT en 2016. Il s'agit des PN de Charnet (AOMC), du Dépôt des bus TPC (AOMC), de la route de Villars à Gryon (BVB) et de Bois-Gentil (BVB).

Sécurisation du tracé AOMC entre Collombey-Muraz et Monthey

Suite au choix arrêté de la variante de tracé, le projet a pu véritablement démarrer. La première étape a été la constitution de l'équipe de projet. Ces pas importants, ainsi que la garantie du financement des études du projet par la convention de presta-

tions 2017-2020 ont été entérinés lors d'une séance avec l'OFT en juillet 2015.

Un appel d'offres selon la loi sur les marchés publics a été réalisé afin de mandater le bureau d'ingénieurs pilote de ce projet. Le dépôt à l'OFT du dossier de demande d'approbation des plans est prévu à l'automne 2016.

Block de ligne ASD

Le dossier de demande d'approbation des plans a été analysé par les différents spécialistes de l'OFT qui ont émis un grand nombre de remarques.

La mise en service de ces installations (qui est subordonnée à la mise en conformité des gares et haltes du point de vue des accès voyageurs/montée, descente des passagers dans le train) se fera courant 2016.

Projet d'agglomération

Notre entreprise, consciente du rôle essentiel d'une mobilité de qualité dans le Chablais, s'est mise à disposition de la région pour participer à cet ambitieux projet d'agglomération, lequel réunit six communes fortes de plus de 45'000 habitants.

Le Comité de pilotage de Chablais Agglo a déposé son dossier à fin décembre 2011. Après analyse, les organes de la Confédération n'ont pas retenu ce projet de 2e génération. Les collectivités publiques chablaisiennes concernées ont cependant décidé de poursuivre leur collaboration afin de soumettre à Berne une troisième mouture.

Les améliorations de la ligne de l'AOMC et sa sécurisation complète entre Collombey et Monthey font l'objet d'une demande particulière de financement au travers du crédit-cadre 2017-2020, indépendante du projet Chablais Agglo.

V. PROJETS RÉALISÉS

Passages à niveau (PN)

En 2015, nous avons procédé, sur l'AOMC, à l'assainissement des PN de St-Triphon Gare, de la Moutonnerie, des Marmettes, de Chemex (doubles installations) et de la Croix du Nant (doubles installations).

Sur le BVB, le PN de l'Avenue de la gare à Bex donnant accès au chemin de la Pensée, a obtenu toutes les autorisations. La pose des panneaux définitifs se déroulera au premier trimestre 2016.

Modernisation de la ligne de contact sur l'ASD

Les travaux de rénovation de la ligne de contact se sont poursuivis en 2015 avec les travaux sur les secteurs Grand Hôtel – Plambuit et les Planches – les Aviolats. Cette nouvelle ligne de contact est opérationnelle et les travaux finaux, ainsi que les réglages seront réalisés en 2016.

Voie BVB

La voie et la crémaillère ont été rénovées sur les secteurs Sublin – la Vignasse et Fontannaz-Seulaz – Chalméry, soit 3,5 km au total.

Le faisceau de voie devant le dépôt du Bévieux a été partiellement rénové dans le même temps que les travaux de rénovation du dépôt et des magasins.

Ouvrages d'art et protection de l'infrastructure ferroviaire

AL
- consolidation rapide d'un mur à la gare de Leysin-Village suite à la formation d'un ventre.

AOMC
- consolidation de cinq murs et suppression de deux autres sur le territoire de la Commune de Val-d'Illiez ;
- fin des rénovations du mur au droit du PN de Troistorrents.

BVB
- consolidation d'un mur en gare de Gryon.

PN St-Triphon Gare

PN Croix du Nant

VI. INDICATIONS SUR LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION DU RISQUE

Par risque, on entend l'éventualité que certains événements influencent négativement le résultat financier de l'entreprise ou causent des dommages pouvant mettre en péril sa pérennité.

L'évaluation des risques constitue donc une composante de la gestion globale de l'entreprise. Elle doit être intégrée dans la stratégie et les processus de direction.

Le Conseil d'administration des TPC a effectué une analyse des risques. Celle-ci traite des principales menaces susceptibles d'affecter la société et la pertinence des mesures prises afin de réduire leurs impacts.

VII. COMPTE DE RÉSULTAT

Chemin de fer

Les produits du chemin de fer se sont élevés à CHF 9'916'048.14, montant auquel il faut ajouter l'indemnisation à titre de mandat de prestations de CHF 23'373'030.90, ainsi que l'ajustement de la provision aux pertes sur débiteurs de CHF 72'600.–. Le total des recettes s'élève ainsi à CHF 33'361'679.04.

Les dépenses s'élèvent à CHF 33'530'293.85, faisant apparaître un excédent de charges de CHF 168'614.81. Il y a lieu de déduire de ce montant des dissolutions de provisions pour risques liés aux engagements pour CHF 195'464.–, des dissolutions de provisions à caractère de réserve pour CHF 1'473'675.13, ainsi qu'un produit extraordinaire de CHF 1'707'137.– provenant de la dissolution de suramortissements liés au matériel roulant (selon accord avec l'Office fédéral des transports). Après cette opération, l'excédent des produits se chiffre à CHF 3'207'661.32, dont CHF 3'195'830.44 liés au secteur «trafic régional voyageurs» et CHF 11'830.88 liés au secteur «infrastructure». Ces résultats sont comptabilisés dans les réserves idoines, soit celle prévue à l'art. 36 LTV pour le trafic régional voyageurs (TRV) et celle prévue à l'art. 67 LCdF pour le secteur lié à l'infrastructure.

Service automobile

Les recettes du service automobile atteignent CHF 4'668'460.12, montant auquel il faut ajouter l'indemnisation à titre de mandat de prestations de CHF 3'107'246.09, ainsi que la dissolution de provision liée aux engagements de CHF 49'900.–. Le total des recettes s'élève ainsi à CHF 7'825'606.21.

Les dépenses totales s'élèvent à CHF 7'789'756.36, faisant apparaître un excédent de produits de CHF 35'849.85, comprenant un montant de CHF 29'025.35 correspondant au bénéfice du secteur «excursions» à disposition des actionnaires. Le solde de CHF 6'824.50 est transféré à la réserve prévue selon l'art. 36 LTV.

Services auxiliaires

La perte de ce service de CHF 182'214.68 est due principalement à notre activité d'entrepreneur postal qui a occasionné une perte opérationnelle de plus de CHF 235'000.–.

VIII. BILAN

Le total du bilan au 31 décembre 2015 est de CHF 240'857'061.83.

IX. PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En conclusion, nous avons l'honneur, Mesdames et Messieurs les actionnaires, de vous proposer :

1. de prendre acte du rapport des réviseurs des comptes pour l'exercice 2015 ;
2. d'approuver le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice 2015 ;
3. d'approuver l'attribution du résultat déficitaire comme suit :

Résultat de l'exercice : services non concessionnés (perte)	-153'189.33 CHF
Solde «réserves libres» avant attribution.	2'102'846.83 CHF
./. dissolution «réserves libres»	-153'189.33 CHF
Solde «réserves libres» après attribution	**1'949'657.50 CHF**

4. de donner décharge au Conseil d'administration de sa gestion pour l'exercice 2015.

Nous tenons à conclure ce rapport en vous exprimant, Mesdames et Messieurs les actionnaires, notre reconnaissance pour la confiance que vous nous témoignez et en vous adressant nos remerciements pour l'intérêt que vous portez aux affaires de la société des Transports Publics du Chablais.

Au nom du Conseil d'administration

Le président : **Frédéric Borloz**

Le secrétaire : **Claude Oreiller**

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

EY
Building a better working world

Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

Transports Publics du Chablais SA, Aigle

Lausanne, le 11 mai 2016

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports Publics du Chablais SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau de financement et l'annexe (pages 30 à 39) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

EY
Building a better working world

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (page 40) est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Alexandre Volet
Expert-réviseur agréé

COMPTE DES IMMOBILISATIONS

	AL	ASD	AOMC	BVB	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Service ferroviaire					
Financement par fonds propres					
- Dacia Duster 1.6 Ambiance 4x4			16'000.00		16'000.00
Désinvestissements					
- Citroën Berlingo 2.0 HDI			-9'500.00		-9'500.00
- Réfection de la voie				-960'000.00	-960'000.00
- Annulation de subventions non remboursables				-796'600.00	-796'600.00
Sous-total :	**0.00**	**0.00**	**6'500.00**	**-1'756'600.00**	**-1'750'100.00**
Financement selon crédits-cadres					
Conventions de prêt pour l'infrastructure					
- Protection chutes de pierres	38'000.00				38'000.00
- Rénovation de la ligne de contact		1'143'000.00			1'143'000.00
- Protection chutes de pierres		2'071'000.00			2'071'000.00
- Block de ligne		8'600'000.00	1'134'000.00		9'734'000.00
- Réfection de la voie		397'000.00		5'103'000.00	5'500'000.00
- Rénovation d'ouvrages d'art			739'000.00		739'000.00
Sous-total :	**38'000.00**	**12'211'000.00**	**1'873'000.00**	**5'103'000.00**	**19'225'000.00**
Total service ferroviaire	**38'000.00**	**12'211'000.00**	**1'879'500.00**	**3'346'400.00**	**17'474'900.00**

	Petit train aiglon	MCC/TM/ VCC	Aigle-Ollon-Villars	Aigle-Villeneuve	Bus Aiglon	CEB	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Service automobile							
Financement par fonds propres							
- Mercedes-Benz Sprinter 516 CDI		94'000.00					94'000.00
- Mercedes-Benz Sprinter 516 CDI		94'000.00					94'000.00
- Solaris Urbino		31'000.00					31'000.00
Désinvestissements							
- Mercedes-Benz Sprinter 0 405N		-25'000.00					-25'000.00
- Mercedes-Benz Sprinter 0 405N		-25'000.00					-25'000.00
- Volvo 7000 A				-100'000.00			-100'000.00
Total service automobile	**0.00**	**169'000.00**	**0.00**	**-100'000.00**	**0.00**	**0.00**	**69'000.00**
TOTAL GÉNÉRAL							**17'543'900.00**

COMPTE DES OBJETS INACHEVÉS

	AL CHF		ASD CHF		AOMC CHF		BVB CHF		TPC CHF
Service ferroviaire									
Financement par fonds propres :									
Etat au début de l'exercice :					22'683'541.35		3'017'858.11		25'701'399.46
- Travaux d'assainissement du dépôt-atelier du Bévieux							18'552.10		18'552.10
- Installations lumineuses de sécurité des dépôts							93'090.99		93'090.99
- Equipement "TELOC 2500"	21'800.00								21'800.00
- Automotrices adhérence/crémaillère GTW Abeh 2/6					10'190'221.75				10'190'221.75
- Dacia Duster 1.6 Ambiance 4x4					16'416.65				16'416.65
à déduire : participation de tiers					-547'222.20				-547'222.20
à déduire : transfert au compte de résultats					-416.65				-416.65
à déduire : transfert au compte des immobilisations		21'800.00			-16'000.00	32'326'540.90		3'129'501.20	-16'000.00
Sous-total :		**21'800.00**		**0.00**		**32'326'540.90**		**3'129'501.20**	**35'477'842.10**
Financement selon art. 56 LCdF :									
Conventions de prêt pour l'infrastructure									
Etat au début de l'exercice :	263'886.56		8'973'463.71		3'985'111.29		3'159'302.55		16'381'764.11
à ajouter : dépenses diverses de l'exercice	505'334.28		4'642'983.15		5'541'666.92		2'961'895.40		13'651'879.75
à déduire : participation de tiers			-320'297.68						-320'297.68
à déduire : transfert au compte de résultats	-302.00		-7'903.90		-55'678.56		-17'701.92		-81'586.38
à déduire : transfert au compte des immobilisations	-38'000.00	730'918.84	-12'211'000.00	1'077'245.28	-1'873'000.00	7'598'099.65	-5'103'000.00	1'000'496.03	-19'225'000.00
Sous-total :		**730'918.84**		**1'077'245.28**		**7'598'099.65**		**1'000'496.03**	**10'406'759.80**
Total service ferroviaire		**752'718.84**		**1'077'245.28**		**39'924'640.55**		**4'129'997.23**	**45'884'601.90**

	MCC/TM/VCC CHF		AOV CHF		
Service automobile					
Financement par fonds propres :					
Etat au début de l'exercice :					0.00
à ajouter : dépenses diverses de l'exercice					0.00
à déduire : transfert au compte de résultats					0.00
Total service automobile		**0.00**		**0.00**	**0.00**
TOTAL GÉNÉRAL					**45'884'601.90**

COMPTE DE RÉSULTAT
en CHF

	Lignes concessionnées			2015
	Service Chemin de fer	**Service Automobiles**	**Service Auxiliaires**	**Total**	
Transports des voyageurs	7'951'663.36	2'907'028.72	10'866.68	10'869'558.76	
Transports des marchandises	49'067.05	15.05		49'082.10	
Produits de transports	**8'000'730.41**	**2'907'043.77**	**10'866.68**	**10'918'640.86**	
Prestations de services à des tiers	180'587.70	92'163.25	4'557'596.58	4'830'347.53	
Locations diverses	427'526.35		179'245.00	606'771.35	
Prestations pour des tiers et propres prestations activées	721'437.00	1'629'223.55	1'726'356.87	4'077'017.42	
Produit des participations et du fonds de roulement	97'111.50			97'111.50	
Autres produits	488'655.18	40'029.55	230'583.80	759'268.53	
Produits accessoires	**1'915'317.73**	**1'761'416.35**	**6'693'782.25**	**10'370'516.33**	
Prestations globales	**9'916'048.14**	**4'668'460.12**	**6'704'648.93**	**21'289'157.19**	
Indemnité des pouvoirs publics - TRV	16'888'499.90	2'845'497.50		19'734'000.00	
Indemnité des pouvoirs publics - Infrastructure	6'484'531.00			5'999'879.20	
Indemnité des pouvoirs publics - Urbains		261'748.59		261'748.59	
Total des produits	**33'289'079.04**	**7'775'706.21**	**6'704'648.93**	**47'769'434.18**	
Traitements, salaires et charges sociales	-16'325'098.78	-3'877'915.37	-3'575'762.46	-23'778'776.61	
Charges pour le personnel	**-16'325'098.78**	**-3'877'915.37**	**-3'575'762.46**	**-23'778'776.61**	
Dépenses générales	-2'051'727.54	-385'250.91	-165'784.01	-2'602'762.46	
Publicité	-186'742.77			-186'742.77	
Assurances et dédommagement	-345'842.03	-109'231.02	-40'138.25	-495'211.30	
Prestations de services par des tiers	-1'210'676.55	-470'633.60	-141'642.94	-1'822'953.09	
Prestations entreprises de transports et loyers	-542'808.10	-792'056.55	-275'620.65	-1'610'485.30	
Energie et matières de consommation	-1'815'109.99	-362'625.95	-512'067.72	-2'689'803.66	
Matériel, prestations de tiers pour l'entretien	-2'500'292.65	-764'772.15	-1'505'356.22	-4'770'421.02	
Frais de capitaux	-138'105.44	-77'930.81	-114'794.46	-330'830.71	
Autres charges	**-8'791'305.07**	**-2'962'500.99**	**-2'755'404.25**	**-14'509'210.31**	
Charges d'exploitation avant amortissement	**-25'116'403.85**	**-6'840'416.36**	**-6'331'166.71**	**-38'287'986.92**	
Résultat d'exploitation avant amortissement	**8'172'675.19**	**935'289.85**	**373'482.22**	**9'481'447.26**	
Amortissements et dépréciation trafic régional voyageurs	-3'010'043.00	-949'340.00	-643'576.90	-4'602'959.90	
Amortissements et dépréciation infrastructure	-5'403'847.00			-5'403'847.00	
Résultat d'exploitation avant attributions aux réserves	**-241'214.81**	**-14'050.15**	**-270'094.68**	**-525'359.64**	
Attributions à la réserve selon art. 36 LTV	-3'195'830.44	-6'824.50		-3'202'654.94	
Attributions à la réserve selon art. 67 LCdF	-11'830.88			-11'830.88	
Résultat de l'exercice (+bénéfice/−perte)	**-3'448'876.13**	**-20'874.65**	**-270'094.68**	**-3'739'845.46**	
Ajustement de provisions pour risques liés aux engagements	-1'430.00	-12'000.00	-12'000.00	-25'430.00	
Charges extraordinaires	**-1'430.00**	**-12'000.00**	**-12'000.00**	**-25'430.00**	
Ajustement de provisions pour risques liés aux engagements	196'894.00	61'900.00	99'880.00	358'674.00	
Dissolution provisions à caractère de réserves	1'473'675.13			1'473'675.13	
Dissolution de suramortissements liés au matériel roulant	1'707'137.00			1'707'137.00	7*
−Attributions/+Dissolutions "ducroire"	72'600.00			72'600.00	
Produits extraordinaires	**3'450'306.13**	**61'900.00**	**99'880.00**	**3'612'086.13**	
Résultat de l'exercice avant impôts (+bénéfice/−perte)	**0.00**	**29'025.35**	**-182'214.68**	**-153'189.33**	
Impôts sur le bénéfice des secteurs non subventionnés					
Résultat de l'exercice (+bénéfice/−perte)	**0.00**	**29'025.35**	**-182'214.68**	**-153'189.33**	

*voir note 7 dans l'annexe

2014	
Total	
11'114'758.02	Transports des voyageurs
39'186.90	Transports des marchandises
11'153'944.92	**Produits de transports**
4'631'598.41	Prestations de services à des tiers
647'213.40	Locations diverses
2'871'765.22	Prestations pour des tiers et propres prestations activées
131'449.95	Produit des participations et du fonds de roulement
1'669'105.78	Autres produits
9'951'132.76	**Produits accessoires**
21'105'077.68	**Prestations globales**
19'734'000.00	Indemnité des pouvoirs publics - TRV
5'999'879.20	Indemnité des pouvoirs publics - Infrastructure
350'123.90	Indemnité des pouvoirs publics - Urbains
47'189'080.78	**Total des produits**
-22'819'584.24	Traitements, salaires et charges sociales
-22'819'584.24	**Charges pour le personnel**
-2'422'193.85	Dépenses générales
-816'437.37	Publicité
-519'862.40	Assurances et dédommagement
-1'944'980.85	Prestations de services par des tiers
-1'799'752.60	Prestations entreprises de transports et loyers
-2'688'985.94	Energie et matières de consommation
-3'928'674.89	Matériel, prestations de tiers pour l'entretien
-345'495.88	Frais de capitaux
-14'466'383.78	**Autres charges**
-37'285'968.02	**Charges d'exploitation avant amortissement**
9'903'112.76	**Résultat d'exploitation avant amortissement**
-4'794'927.33	Amortissements et dépréciation trafic régional voyageurs
-4'758'884.00	Amortissements et dépréciation infrastructure
349'301.43	**Résultat d'exploitation avant attributions aux réserves**
-28'689.94	Attributions à la réserve selon art. 36 LTV
-41'363.97	Attributions à la réserve selon art. 67 LCdF
279'247.52	**Résultat de l'exercice (+bénéfice/–perte)**
	Ajustement de provisions pour risques liés aux engagements
0.00	**Charges extraordinaires**
71'311.00	Ajustement de provisions pour risques liés aux engagements
	Dissolution provisions à caractère de réserves
	Dissolution de suramortissements liés au matériel roulant
-34'000.00	–Attributions/+Dissolutions "ducroire"
37'311.00	**Produits extraordinaires**
316'558.52	**Résultat de l'exercice avant impôts (+bénéfice/–perte)**
-143'827.77	Impôts sur le bénéfice des secteurs non subventionnés
172'730.75	**Résultat de l'exercice (+bénéfice/–perte)**

COMPTE DE BILAN
en CHF

		2015	2014	
Actif				
Disponible	- secteur trafic régional voyageurs	31'044'699.88	43'639'196.93	
	- secteur infrastructure	7'006'885.80	1'358'472.95	
Créances résultant de prestations de service		1'439'436.75	2'694'992.20	
Créances résultant de prestations envers les Forces Motrices de l'Avançon		43'902.30	116'912.90	
Autres créances à court terme		849'483.59	1'752'450.58	
Provision pour créances douteuses		-81'000.00	-153'600.00	
Valeur d'exploitation		114'817.00	127'575.00	
Comptes de régularisation actifs		508'265.73	539'337.37	
Total actifs circulants		**40'926'491.05**	**50'075'337.93**	
Immobilisations financières		101'800.00	101'800.00	1*
Participations		100'000.00		
Participations	- non libérées	-50'000.00		
Immobilisations corporelles		153'894'168.88	142'410'353.04	2*
Constructions en cours	- secteur trafic régional voyageurs	45'884'601.90	42'083'163.57	3*
Total actifs immobilisés		**199'930'570.78**	**184'595'316.61**	
Total actif		**240'857'061.83**	**234'670'654.54**	
Passif				
Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services		1'061'417.12	2'849'346.11	
Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services envers les Forces Motrices de l'Avançon		108'148.25	98'478.30	
Autres dettes à court terme		1'278'235.86	1'885'423.72	
Forces Motrices de l'Avançon c/c		51'865.41	957'015.85	
Contributions des pouvoirs publics remboursables à court terme		2'611'439.00	2'611'439.00	4.1*
Dettes à court terme porteuses d'intérêts		631'300.90	617'588.33	4.2*
Comptes de régularisation passifs		384'897.75	1'183'664.01	
Total capitaux étrangers à court terme		**6'127'304.29**	**10'202'955.32**	
Dettes à long terme	- dettes à long terme porteuses d'intérêts	54'071'779.44	53'619'982.47	5.1*
	- contributions des pouvoirs publics	163'953'839.40	155'397'955.40	5.2*
Provisions		5'026'335.73	6'833'254.86	6*
Total capitaux étrangers à long terme		**223'051'954.57**	**215'851'192.73**	
Capital-actions		8'750'000.00	8'750'000.00	
Réserves légales issues du bénéfice				
Réserve générale		81'800.00	73'200.00	
Réserve de stabilisation selon l'art. 36 LTV		1'163'514.31	-2'039'140.62	
Réserve de stabilisation selon l'art. 67 LCdF		-303'108.84	-314'939.72	
Réserves facultatives issues du bénéfice ou des pertes cumulées				
Autres réserves		2'102'846.83	1'938'716.08	
Bénéfices (+)/Pertes (-) au bilan		-153'189.33	172'730.75	
Réserve pour actions propres		35'940.00	35'940.00	
Total capitaux propres		**11'677'802.97**	**8'616'506.49**	
Total passif		**240'857'061.83**	**234'670'654.54**	
Total des suramortissements		4'909'592.00	6'616'730.00	

*voir les notes correspondantes dans l'annexe

TABLEAU DE FINANCEMENT

en CHF

	2015	2014
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		
Bénéfice net d'exploitation attribuable aux actionnaires (+bénéfice/−perte)	-153'189.33	172'730.75
Dotation aux autres réserves		
Dotation à la provision "ducroire"		34'000.00
Dotation aux autres provisions		
Transfert du résultat d'exploitation à la réserve art. 67 LCdF	3'202'654.93	41'363.97
Transfert du résultat d'exploitation à la réserve art. 36 LTV	11'830.88	28'689.92
Dissolution autres réserves		
Dissolution de la provision "ducroire"	-72'600.00	
Dissolution autres provisions	-1'806'919.13	-293'135.80
Amortissements	9'994'048.90	9'539'636.33
Reprise d'amortissements	1'119'500.00	1'979'806.40
Désinvestissements	-1'119'500.00	-1'979'806.40
Dissolution subventions à fonds perdu	796'600.00	
Dissolution suramortissements	-1'707'137.00	
Résultat financier	355'270.71	303'290.88
Capacité d'autofinancement	***10'620'559.96***	***9'826'576.05***
Variation du réalisable à court terme	2'183'333.04	-2'004'614.58
Variation des valeurs d'exploitation	12'758.00	14'175.00
Variation des comptes de régularisation des actifs	31'071.64	42'695.33
Variation des dettes à court terme	-3'290'597.34	1'620'896.92
Variation des comptes de régularisation des passifs	-798'766.26	277'547.55
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	**8'758'359.04**	**9'777'276.27**
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		
Investissement	-25'238'085.95	-47'134'789.87
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT	**-25'238'085.95**	**-47'134'789.87**
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		
Financement immobilisation par des tiers	867'519.88	1'105'761.65
Variation des contributions d'investissements	8'555'884.00	3'581'882.00
Variation des dettes financières	465'509.54	45'838'209.72
Résultat financier	-355'270.71	-303'290.88
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT	**9'533'642.71**	**50'222'562.49**
FLUX NET DE TRÉSORERIE	**-6'946'084.20**	**12'865'048.89**
Vérification		
Trésorerie au 01.01.2015	44'997'669.88	32'132'620.99
Trésorerie au 31.12.2015	38'051'585.68	44'997'669.88
FLUX NET DE TRÉSORERIE	**-6'946'084.20**	**12'865'048.89**

ANNEXE

Informations générales

La société anonyme de droit suisse, Transports Publics du Chablais SA, dont le siège social est à Aigle (Suisse), est active dans le domaine de prestations de transport public.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les états financiers ont été préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) ainsi que de la Loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF) et de l'Ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transport concessionnaires (ORCO). Aucune norme particulière n'est appliquée pour l'établissement des comptes.

Principes d'évaluation

L'établissement des comptes se fonde sur le principe de la continuation de l'exploitation. Les actifs sont évalués au plus à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient, déduction faite des amortissements nécessaires. Les passifs comprennent toutes les positions nécessaires. Tous les risques de pertes et les diminutions de valeur sont pris en compte par des corrections de valeur ou des amortissements adéquats.

Créances

Les créances envers les clients sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette anticipée.

Immobilisations

Les nouveaux objets sont entrés en comptabilité à leur prix de revient, en général au 1er janvier de l'année en cours, exception faite des véhicules voyageurs enregistrés à la date de leur mise en exploitation. Les amortissements sont calculés linéairement et sont fondés sur une durée d'utilisation prévisible.

Dispositions particulières
Les dépenses pour les installations non encore en service à la fin de l'année figurent dans le compte "Objets inachevés".

Les contributions à fonds perdu pour les objets ou parties d'objets pouvant être portés à l'actif sont comptabilisées dans le compte des amortissements; elles ne doivent pas influer sur le résultat. Ces objets ou parties d'objets doivent figurer séparément dans le compte des immobilisations et dans celui des amortissements.

Amortissements

Le compte d'amortissements dans le bilan est tenu selon le principe des montants bruts.

Les amortissements sont fixés sur la base des coûts de construction et d'acquisition ainsi qu'en fonction de la durée d'utilisation vraisemblable des installations selon des taux compris dans la fourchette imposée dans l'Ordonnance du DETEC du 18 janvier 2011 sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC), soit des amortissements linéaires susceptibles de varier de cas en cas.

En général, les durées d'amortissements sont les suivantes:

Bâtiments	66 ans
Superstructures	33 ans
Équipements et installations	20 ans
Sous-stations	40 ans
Sécurité et télécommunications	25 ans
Automotrices	33 ans
Autobus	10 - 14 ans
Véhicules de service	10 ans
Objets mobiliers	10 - 20 ans

Stocks

Les stocks sont calculés sur la valeur d'inventaire ou de réalisation si cette dernière s'avère plus basse.

Les pièces de réserve (pièces d'une certaine importance et/ou permettant, par échange standard, une remise en état rapide d'un véhicule ou d'une installation) font l'objet d'un amortissement de 10 % par année.

Conversion des monnaies étrangères (change dans les gares)

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment même de leur exécution. À la clôture de l'exercice, les actifs et les passifs en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la fin de l'année.

Actions propres
en CHF

	2015	2014
Propres actions détenues au 1er janvier	3'594	3'594
Achat durant l'exercice		
Vente durant l'exercice		
Propres actions détenues au 31 décembre	3'594	3'594

Approbation des comptes par l'Office fédéral des transports
Dans son courrier du 29 avril 2016, l'OFT a approuvé les comptes 2015.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

en CHF

		2015	2014
1	**Immobilisations financières**		
	Avance fonds de caisse	1'800	1'800
	Prêt à la société "Restaurant du Col de Bretaye SA"	100'000	100'000
	Valeur brute au 31 décembre	101'800	101'800
2	**Immobilisations corporelles**		
	Immobilisations corporelles secteur "trafic régional voyageurs"		
	Valeur brute au 1er janvier	118'807'189	118'291'889
	Investissements	235'000	1'061'300
	Désinvestissements	-159'500	-546'000
	Dissolution subventions à fonds perdu	0	0
	Valeur brute au 31 décembre	118'882'689	118'807'189
	Amortissements cumulés au 1er janvier	-96'709'482	-93'132'936
	Amortissements	-3'915'777	-3'996'496
	Désinvestissements	155'700	419'950
	Dissolutions des suramortissements	1'707'137	0
	Valeur brute au 31 décembre	-98'762'422	-96'709'482
	Valeur nette au 31 décembre	20'120'267	22'097'707
	Immobilisations corporelles secteur "infrastructure"		
	Valeur brute au 1er janvier	180'789'333	169'071'333
	Investissements	19'225'000	12'578'000
	Désinvestissements	-960'000	-860'000
	Dissolution subventions à fonds perdu	-796'600	
	Valeur brute au 31 décembre	198'257'733	180'789'333
	Amortissements cumulés au 1er janvier	-65'530'299	-61'631'415
	Amortissements	-5'403'847	-4'758'884
	Désinvestissements	960'000	860'000
	Dissolutions des suramortissements		
	Valeur brute au 31 décembre	-69'974'146	-65'530'299
	Valeur nette au 31 décembre	128'283'587	115'259'034

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

en CHF

	2015	2014
Immobilisations corporelles secteur "autres"		
Valeur brute au 1er janvier	8'890'646	8'912'738
Investissements	1'107'327	551'715
Désinvestissements		-573'806
Dissolution subventions à fonds perdu		
Valeur brute au 31 décembre	9'997'973	8'890'647
Amortissements cumulés au 1er janvier	-3'837'034	-3'752'634
Amortissements	-670'625	-658'206
Désinvestissements		573'806
Dissolutions des suramortissements		
Valeur brute au 31 décembre	-4'507'659	-3'837'034
Valeur nette au 31 décembre	5'490'314	5'053'613
Immobilisations corporelles cumulées		
Valeur brute au 1er janvier	308'487'168	296'275'960
Investissements	20'567'327	14'191'015
Désinvestissements	-1'119'500	-1'979'806
Dissolution subventions à fonds perdu	-796'600	0
Valeur brute au 31 décembre	327'138'395	308'487'169
Amortissements cumulés au 1er janvier	-166'076'815	-158'516'985
Amortissements	-9'990'249	-9'413'586
Désinvestissements	1'115'700	1'853'756
Dissolutions des suramortissements	1'707'137	0
Valeur brute au 31 décembre	-173'244'227	-166'076'815
Valeur nette comptable au 31 décembre	153'894'168	142'410'354

3 Constructions en cours

Immobilisations corporelles secteur "trafic régional voyageurs"		
Valeur brute au 1er janvier	25'701'399	1'584'893
Investissements	10'340'081	25'022'988
Prestations par des tiers	-547'222	-897'223
Transfert aux comptes des immobilisations	-16'000	0
Transfert aux comptes de résultat	-417	-9'259
Valeur au 31 décembre	35'477'841	25'701'399
Immobilisations corporelles secteur "infrastructure"		
Valeur brute au 1er janvier	16'381'764	8'660'257
Investissements	13'651'880	20'517'639
Prestations par des tiers	-320'298	-208'539
Transfert aux comptes des immobilisations	-19'225'000	-12'578'000
Transfert aux comptes de résultat	-81'586	-9'593
Valeur au 31 décembre	10'406'760	16'381'764

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

en CHF

		2015	2014
	Immobilisations corporelles cumulées		
	Valeur brute au 1er janvier	42'083'163	10'245'150
	Investissements	23'991'961	45'540'627
	Prestations par des tiers	-867'520	-1'105'762
	Transfert aux comptes des immobilisations	-19'241'000	-12'578'000
	Transfert aux comptes de résultat	-82'003	-18'852
	Valeur comptable au 31 décembre	45'884'601	42'083'163
4	**Capitaux étrangers à court terme**		
4.1	**Dettes à court terme**		
	Contributions des pouvoirs publics remboursables	2'611'439	2'611'439
	Valeur comptable au 31 décembre	2'611'439	2'611'439
4.2	**Dettes à court terme porteuses d'intérêts**		
	Emprunt PostFinance	631'300	617'588
	Valeur comptable au 31 décembre	631'300	617'588
5	**Capitaux étrangers à long terme**		
5.1	**Dettes à long terme porteuses d'intérêts**		
*	Emprunt PostFinance	2'671'780	2'219'983
**	Emprunt Retraites Populaires	5'500'000	5'500'000
***	Emprunt UBS Prêt matériel roulant	45'900'000	45'900'000
	Valeur comptable au 31 décembre	54'071'780	53'619'983
*	Emprunt PostFinance destiné au financement des véhicules CarPostal avec un remboursement sur 10 ans :		Répartition en %
	- à un taux de 5.00 %	402'481	12.19
	- à un taux de 3.00 %	189'878	5.75
	- à un taux de 2.50 %	1'266'097	38.33
	- à un taux de 2.25 %	1'444'624	43.74
**	Emprunt Retraites Populaires à un taux de 2.75 % destiné à une recapitalisation partielle de la caisse de pensions avec remboursement dès 2021.		
***	Emprunt UBS AG destiné au financement du nouveau matériel roulant ferroviaire avec un remboursement de 2017 à 2046 à un taux de 1.91 %.		

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

en CHF

	2015	2014
5.2 Contributions des pouvoirs publics		
Conditionnellement remboursables Confédération	64'284'747	58'280'355
Conditionnellement remboursables Canton de Vaud	50'634'787	45'263'087
Conditionnellement remboursables Canton du Valais	16'220'707	15'632'876
Remboursables Confédération	11'833'193	12'833'689
Remboursables Canton de Vaud	14'248'771	15'649'550
Remboursables Canton du Valais	6'731'634	6'941'798
Non remboursables Confédération		350'504
Non remboursables Canton de Vaud		446'096
Valeur comptable au 31 décembre	163'953'839	155'397'955

Les contributions d'investissements octroyées par les pouvoirs publics sont conformes à l'Ordonnance sur les concessions et le financement de l'infrastructure ferroviaire (OCFIF) du 4 novembre 2009 et à l'Ordonnance sur l'indemnisation du trafic régional de voyageurs (OITRV) du 11 novembre 2009. Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les corporations publiques en fonction des possibilités financières de la société. Aucun remboursement pour ce type de contributions n'est en cours actuellement.

6 Provisions		
Mise à niveau signalétique	0	47'465
Risques futurs (constitués suite au produit de la vente d'un bien-fonds)	0	1'326'210
Risques chutes de pierres	0	100'000
LPP, engagement d'assainissement partiel employeur	1'375'001	1'375'001
Heures supplémentaires dues	852'000	1'044'410
Abonnements non échus	1'432'814	1'573'648
Indemnité versée Etat VS pour ouvrage d'art (pont du Beuferrant)	815'000	815'000
Amélioration infrastructure skieurs	551'521	551'521
Valeur comptable au 31 décembre	5'026'336	6'833'255

Une planification sur trois ans (2015 à 2017) de dissolutions de provisions ayant caractère de réserves a été négociée avec l'OFT.

7 Dissolution de suramortissements liés au matériel roulant	1'707'139	0

Ce montant représente des amortissements en dessous de zéro réalisés avant le 1er janvier 2011, date de l'entrée en vigueur de l'OCEC. L'art. 11, al. 1 de l'OCEC n'autorise plus ce type d'amortissement, contrairement à l'ancienne ordonnance (aORCO[10]). Ces suramortissements ont le caractère de réserve latente. En accord avec l'OFT, une planification de dissolution sur trois exercices comptables a été mise en œuvre.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

en CHF

		2015	2014
8	**Dissolution de réserves latentes**	4'027'000	0
9	**Dettes résultant d'opération de crédit-bail**	371'600	510'687
10	**Honoraires versés à l'organe de révision**		
	- Audit Services	50'503	28'517
	- Tax Services	9'990	5'135
11	**Valeurs d'assurances incendie**		
	Immobilière		
	- Vaud (indice 125/125)	55'781'595	55'781'595
	- Valais (indice 1066.1/1066.1)	6'440'230	6'440'230
	Mobilière	215'880'217	215'880'217
	Valeurs d'assurance responsabilité civile		
	Chemins de fer et infrastructures ferroviaires		
	- Assurance de base (par événement assuré)	5'000'000	5'000'000
	- Assurance complémentaire (en excédent de CHF 5'000'000.–) Garantie disponible deux fois par année d'assurance.	15'000'000	15'000'000
	Autobus		
	- Assurance de base (par événement assuré)	5'000'000	5'000'000
	- Assurance complémentaire 1 (en excédent de CHF 5'000'000.– par événement assuré)	15'000'000	15'000'000
	- Assurance complémentaire 2 (en excédent de CHF 20'000'000.–) Garantie disponible deux fois par année d'assurance.	80'000'000	80'000'000
12	**Evénements survenus après la date du bilan**		
	Les trains-km à vide ont été, par erreur, imputés à charge du secteur infrastructure en lieu et place du secteur TRV pour les années 2013 à 2015. Une rectification globale sera effectuée sur l'exercice 2016 (CHF 127'000.-).		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DISPONIBLE ET PROPOSITION DE RÉPARTITION

en CHF

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Solde au 1er janvier	0.00	0.00
Résultat de l'exercice	-153'189.33	172'730.75
Solde disponible	**-153'189.33**	**172'730.75**
que votre Conseil d'administration propose de répartir comme suit :		
- attribution à la réserve générale		8'600.00
- attribution aux réserves libres (+)/dissolution de réserves libres (–)	-153'189.33	164'130.75
- report à nouveau	0.00	0.00
Montant conforme	**-153'189.33**	**172'730.75**

PRESTATIONS DE TRAFIC ET PRODUITS DE TRANSPORT 2015

en CHF

	Nombre de voyageurs	%	Voyageurs-km	%	Produits CHF	%	Produits par personne CHF	Produits par voy.-km ct.
Chemin de fer AL								
Voyageurs individuels	92'995	22	529'979	23	626'063	39	7	118
Voyageurs avec une CMC *	15'336	4	83'562	4	62'790	4	4	75
Voyageurs en groupes	19'371	5	111'757	5	78'876	6	4	71
Voyageurs abonnés	226'658	54	1'216'823	53	371'851	23	2	31
Trafic forfaitaire	63'605	15	354'895	15	374'832	23	6	106
Abonnements 1/2 prix					86'125	5		
	417'965	100	**2'297'016**	100	**1'600'537**	100	**4**	**70**
Commissions					-14'749			
Bagages					5'696			
TVA					-115'984			
Total	**417'965**		**2'297'016**		**1'475'500**		**4**	**64**
Chemin de fer AOMC								
Voyageurs individuels	233'963	25	2'329'415	30	996'503	41	4	43
Voyageurs avec une CMC*	64'736	7	491'870	6	157'087	6	2	32
Voyageurs en groupes	14'097	1	166'330	2	37'697	2	3	23
Voyageurs abonnés	440'565	46	2'779'776	36	422'599	17	1	15
Trafic forfaitaire	195'282	21	1'922'910	26	678'658	28	3	35
Abonnements 1/2 prix					125'554	6		
	948'643	100	**7'690'301**	100	**2'418'098**	100	**3**	**31**
Commissions					-6'037			
Bagages					1'608			
TVA					-177'806			
Total	**948'643**		**7'690'301**		**2'235'863**		**3**	**29**

* Carte multicourse

Trafic voyageurs AL : produit en %

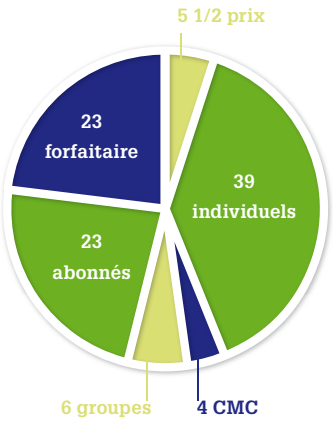

Trafic voyageurs AOMC : produit en %

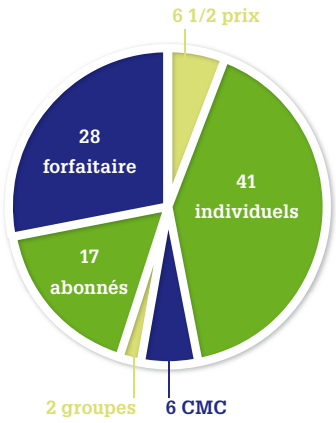

PRESTATIONS DE TRAFIC ET PRODUITS DE TRANSPORT 2015

	Nombre de voyageurs	%	Voyageurs-km	%	Produits CHF	%	Produits par personne CHF	Produits par voy.-km ct.
Chemin de fer ASD								
Voyageurs individuels	53'531	25	987'003	31	359'539	38	7	36
Voyageurs avec une CMC *	7'500	3	106'254	3	27'391	3	4	26
Voyageurs en groupes	25'195	11	276'616	9	63'429	7	3	23
Voyageurs abonnés	78'547	35	785'185	25	98'603	11	1	13
Trafic forfaitaire	59'282	26	1'004'554	32	338'658	36	6	34
Abonnements 1/2 prix					50'178	5		
	224'055	100	**3'159'612**	100	**937'798**	100	**4**	**30**
Commissions					-31'771			
Bagages					463			
TVA					-66'939			
Total	**224'055**		**3'159'612**		**839'551**		**4**	**27**
Chemin de fer BVB								
Voyageurs individuels	749'515	77	2'821'346	79	2'975'533	85	4	105
Voyageurs avec une CMC *	26'170	3	128'400	4	112'650	3	4	88
Voyageurs en groupes	16'159	2	82'051	2	50'091	1	3	61
Voyageurs abonnés	97'941	10	387'525	10	87'709	3	1	23
Trafic forfaitaire	78'099	8	164'234	5	196'788	6	3	120
Abonnements 1/2 prix					66'441	2		
	967'884	100	**3'583'556**	100	**3'489'212**	100	**4**	**97**
Commissions					179'317			
Bagages					1'726			
TVA					-269'507			
Total	**967'884**		**3'583'556**		**3'400'748**		**4**	**95**

* Carte multicourse

Trafic voyageurs ASD : produit en %

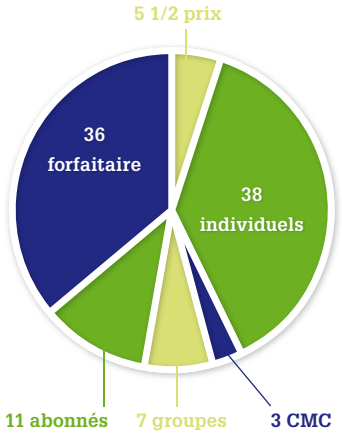

Trafic voyageurs BVB : produit en %

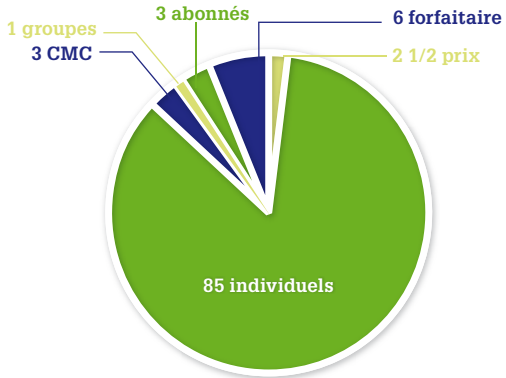

PRESTATIONS DE TRAFIC ET PRODUITS DE TRANSPORT 2015

	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km		Produits CHF		Produits par personne CHF	Produits par voy.-km ct.
Service automobile BVB		%		%		%		
Voyageurs individuels	90'133	46	1'019'999	46	443'696	62	5	43
Voyageurs avec une CMC *	9'120	5	100'164	5	27'416	4	3	27
Voyageurs en groupes	2'274	1	32'261	1	7'491	1	3	23
Voyageurs abonnés	27'242	14	362'350	16	49'641	7	2	14
Trafic forfaitaire	68'844	34	701'558	32	147'631	20	2	21
Abonnements 1/2 prix					41'554	6		
	197'613	100	**2'216'332**	100	**717'429**	100	**4**	**32**
Commissions					-50'158			
TVA					-49'186			
Total	**197'613**		**2'216'332**		**618'085**		**3**	**28**
Service automobile Aigle-Villeneuve		%		%		%		
Voyageurs individuels	53'692	32	295'333	25	140'766	50	3	48
Voyageurs avec une CMC *	4'814	3	27'624	2	15'148	5	3	55
Voyageurs en groupes	1'770	1	16'325	2	2'119	1	1	13
Voyageurs abonnés	92'251	55	731'936	62	78'677	28	1	11
Trafic forfaitaire	14'263	9	104'593	9	31'466	11	2	30
Abonnements 1/2 prix					16'188	5		
	166'790	100	**1'175'811**	100	**284'364**	100	**2**	**24**
Commissions					-23'132			
TVA					-19'348			
Total	**166'790**		**1'175'811**		**241'884**		**1**	**21**
Service automobile AOMC		%		%		%		
Voyageurs individuels	15'449	2	146'868	3	66'986	6	4	46
Voyageurs avec une CMC *	4'884	1	34'194	1	10'537	1	2	31
Voyageurs en groupes	2'394	1	26'857	1	6'897	1	3	26
Voyageurs abonnés	642'945	94	3'679'133	92	936'804	88	1	25
Trafic forfaitaire	15'281	2	130'978	3	27'890	3	2	21
Abonnements 1/2 prix					12'488	1		
	680'953	100	**4'018'030**	100	**1'061'602**	100	**2**	**26**
Commissions					-18'959			
Bagages					16			
TVA					-78'741			
Total	**680'953**		**4'018'030**		**963'918**		**1**	**24**

* Carte multicourse

DONNÉES STATISTIQUES CHRONOLOGIQUES

		PARCOURS			TRAFIC VOYAGEURS ET MARCHANDISES		
	Année	**Effectif du personnel** (non compris le personnel du serv. automobile, de CarPostal, du CEB et viSio)	**Trains-km** (les kilomètres bus sont inclus dans ces données statistiques)	**Essieux-km**	**Nombre de voyageurs**	**Voyageurs-km**	**Bagages** (en tonnes)
AL	**2012**	28	88'942	711'536	428'247	2'383'166	43
	2013	29	88'716	709'728	461'848	2'606'565	44
	2014	30	88'928	711'424	410'240	2'278'592	47
	2015	29	86'400	691'200	417'965	2'297'016	44
AOMC	**2012**	46	398'247	3'185'978	882'861	7'121'489	17
	2013	49	397'798	3'182'384	968'422	7'994'265	13
	2014	49	400'841	3'206'728	968'558	7'865'034	10
	2015	52	400'409	3'203'272	948'643	7'690'301	12
ASD	**2012**	24	257'521	2'060'170	222'402	3'375'063	4
	2013	26	256'695	2'053'560	261'652	4'075'454	4
	2014	25	257'516	2'060'128	223'360	3'161'503	4
	2015	25	256'250	2'050'000	224'055	3'159'612	4
BVB	**2012**	55	188'160	1'505'445	1'030'129	3'920'524	18
	2013	55	187'439	1'499'512	1'039'192	3'899'023	16
	2014	56	186'077	1'488'616	972'926	3'463'046	14
	2015	55	191'862	1'534'896	967'884	3'583'556	13

COMPTE D'EXPLOITATION

		PRODUITS D'EXPLOITATION (CHF)			CHARGES D'EXPLOITATION (CHF)								
	Année	Produits de transports	Produits accessoires	Total des produits d'exploitation	Frais de personnel	Frais de choses	Amort. ordin.	Total des charges d'exploitation	Excédent d'exploitation	Mandats de prestations	Charges extra-ordinaires	Produits extra-ordinaires	Résultat
AL	2012	1'535'064	233'611	1'768'675	3'082'693	1'397'546	973'705	5'453'944	-3'685'269	4'047'751	321'124		41'358
	2013	1'816'299	255'334	2'071'633	2'848'487	1'506'729	1'003'392	5'358'608	-3'286'975	3'839'463	136'120		416'368
	2014	1'487'814	243'156	1'730'970	3'469'194	1'251'453	1'038'101	5'758'748	-4'027'777	3'858'251		185'298	15'772
	2015	1'475'500	330'208	1'805'708	3'189'142	1'393'365	1'040'755	5'623'262	-3'817'554	3'873'683		1'837'853	1'893'982
AOMC	2012	1'988'411	347'000	2'335'411	4'424'679	2'271'048	3'012'078	9'707'805	-7'372'394	7'851'934	471'127		8'412
	2013	2'343'520	452'738	2'796'258	4'817'380	2'582'212	3'021'688	10'421'280	-7'625'022	8'063'853	172'019		266'812
	2014	2'331'905	350'626	2'682'531	5'367'763	2'570'231	3'062'757	11'000'751	-8'318'220	8'298'603		28'792	9'175
	2015	2'235'863	624'107	2'859'970	5'557'278	2'635'939	3'124'794	11'318'011	-8'458'041	8'385'241		137'519	64'719
ASD	2012	856'648	155'676	1'012'324	1'847'528	2'016'755	1'465'690	5'329'973	-4'317'649	4'404'840	77'903		9'289
	2013	1'059'960	546'104	1'606'064	2'410'383	1'918'047	1'706'783	6'035'213	-4'429'149	4'374'148		334'235	279'234
	2014	837'999	929'934	1'767'933	1'778'629	2'520'902	2'009'524	6'309'055	-4'541'122	4'467'137		70'679	-3'306
	2015	842'311	335'734	1'178'045	2'051'095	1'446'486	2'463'091	5'960'672	-4'782'626	4'713'840		69'746	960
BVB	2012	3'556'185	497'766	4'053'951	6'264'679	2'612'409	1'739'195	10'616'283	-6'562'332	6'474'710		182'480	94'859
	2013	3'649'903	410'072	4'059'975	5'514'255	2'522'526	1'730'821	9'767'602	-5'707'627	6'176'078	8'204		460'247
	2014	3'444'160	536'557	3'980'717	5'779'100	2'650'909	1'724'829	10'154'838	-6'174'122	6'264'387	66'067		24'198
	2015	3'447'055	625'269	4'072'324	5'527'585	3'315'515	1'785'250	10'628'350	-6'556'026	6'400'267		1'403'759	1'248'000

ÉTAT DU MATÉRIEL AU 31 DÉCEMBRE 2015

AL

Type de véhicule	Série	Numéro	Mise en service/ date d'entrée aux TPC	Remarques
Locomotive	He 2/2	12	1915	véhicule historique
Tracteur	Te 2/2	1101	1949	
Automotrices	Arseh 2/4	201	1946	
	BDeh 2/4	202	1946	démolition en 2015
	BDeh 2/4	203	1946	démolition en 2015
	BDeh 4/4	301	1966	Aigle
	BDeh 4/4	302	1966	Leysin
	BDeh 4/4	311	1987	Yvorne
	BDeh 4/4	312	1987	Ollon
	BDeh 4/4	313	1993	La Berneuse
Voitures avec cabine de commande	Bt	351	1966	
	Bt	352	1966	
	Bt	361	1987	
	Bt	362	1987	
	Bt	363	1993	
Wagons marchandises	GK	803	1908	
	Kkm	821	1913	
Wagons de service	X2	901	1945	
	X2	906	1901	
	X2	903	1903	
	X2	905	1986	
	Xkmu	911	1898	
	Xrotm	920	1971	

ASD

Automotrices	BDe 4/4	1	1913	véhicule historique
	BDe 4/4	2	1913	véhicule historique
	BDe 4/4	401	1987	Ormont-Dessus
	BDe 4/4	402	1987	Ormont-Dessous
	BDe 4/4	403	1987	Ollon
	BDe 4/4	404	1987	Aigle
Voitures voyageurs	B2	35	1913	véhicule historique
	B2r	34	1913	véhicule historique
	Ars	421	1966/1987	peinture Derib
	By	884-3	1950/1994	
Voitures avec cabine de commande	Bt	431	1966/1987	
	Bt	432	1966/1987	
	Arst	433	1966/1987	peinture Derib
	Bt	434	1966/2000	
Wagons marchandises	K	41	1913	
	K	42	1913	
	K	44	1913	
Chasse-neige	Xrotm	933	1913	
	M	163	1913	
Wagon basculant	Fau	812	1995/2007	
Wagon container	Lb	852	1949/2007	ex CJ 352
	Lb	853	1949/2007	ex CJ 353

AOMC

Type de véhicule	Série	Numéro	Mise en service/ date d'entrée aux TPC	Remarques
Automotrices	BDeh 4/4	501	1987	Vaud
	BDeh 4/4	502	1987	Valais
	BDeh 4/4	503	1992	Europe
	BDeh 4/4	511	1954	démolition en 2015
	XDeh 4/4	512	1954	Val-d'Illiez
	BDeh 4/4	513	1954	Monthey
	BDeh 4/4	514	1954	Troistorrents
	Be 4/4	101	1966/1985	Yvorne
	Be 4/4	102	1966/1985	Chablais
	Be 4/4	103	1966/1985	Chablais Scope
	Be 4/4	105	1966/1985	Chablais Scope
Automotrices-doubles	Beh 4/8	591	2001	
	Beh 4/8	592	2001	Portes-du-Soleil
Voitures avec cabine de commande	Bt	531	1987	
	Bt	532	1987	
	Bt	132	1966/1985	
	Bt	134	1966/1985	
Wagons marchandises	Gk-v	661	1908	
	Gk-v	662	1908	
	Gk-v	663	1908	
	K	64	1908	
	K	65	1910	donné en Bretagne
	Kkm	671	1920	
	Kkm	672	1920	
	Kkmp	682	1913	démolition en 2015
Wagons de service	X2	42	1908	
	X2	955	1909	
	X2	956	1909	
	X2	81	1913	
	X2	954	1910	
	X2	957	1913	

ÉTAT DU MATÉRIEL AU 31 DÉCEMBRE 2015

BVB

Type de véhicule	Série	Numéro	Mise en service/ date d'entrée aux TPC	Remarques
Locomotives	HGe 4/4	31	1953	Lavey
	HGe 4/4	32	1964	Villars
Automotrices	Be 2/2	9	1915	véhicule historique
	Be 2/3	15	1948	
	Be 2/3	16	1948	
	BDeh 2/4	22	1940	
	BDeh 2/4	24	1941	
	BDeh 2/4	25	1944	
	Xeh 2/4	26	1945	
	BDeh 4/4	81	1976	Gryon
	BDeh 4/4	82	1977	Ollon
	BDeh 4/4	83	1987	Bex
Automotrices-doubles	Beh 4/8	91	2000	Bretaye
	Beh 4/8	92	2001	Barboleuse
	Beh 4/8	93	2001	Tüttlingen
Voitures voyageurs	B	51	1953/1996	
	Bs	52	1953	
	B	62	1977	
	By	881-9	1994	
	B	66	1984/2010	ex CEV 223
Voitures avec cabine de commande	Bst	53	1964/1997	
	Bt	54	1964/1999	
	Bt	63	1976	
	Bt	64	1977	
	Bt	65	1987	
	Bt	61	1976/2000	
Wagons marchandises	OM	721	1944	
	OM	722	1944	
	OM	723	1946	
	OM	724	1946	
	OM	725	1964	
	OM	726	1974	
	OM	727	1976	
	OM	728	1983	
	Gk	705	1913	
	Gk	706	1910	
	Kkm	716	1910	
	Kkm	717	1910	
	Kkm	718	1910	
	Kkm	719	1910	
	Xcmp	751	1913	
	Xcmp	752	1913	
	Sb (lab)	781	1953/2008	ex Brünig 7511
	Sb (lab)	782	1953/2008	ex Brünig 7513
Wagons de service	X2	912	1954	
	X2	916	1979	
	Xak	917	1900/2007	
Chasse-neige	Xe	1501	1948/1983	hors service
	Xrotm	921	1908	

IMPRESSUM

Coordination du projet
Claude Oreiller
Carole Delisle

Maquette et mise en pages
Mathieu Pierson - threeeyes design

Photos
Christian Bérard : p. 9
Roland Clerc : p. 14 (en haut, couverture d'*InspirAction*)
Benoît Ghiringhelli : p. 15 (accueil site Internet TPC)
Marc Junod : p. 12
Grégoire Montangero : p. 8 (en bas), 9, 17, 20, 21, 22 et 28
Micaël Rio (www.rio-photographie.ch) : p. 16, 18, 40, 44, 47 et 49
TPC : p. 24

Impression
Imprimerie Gessler SA, à Sion
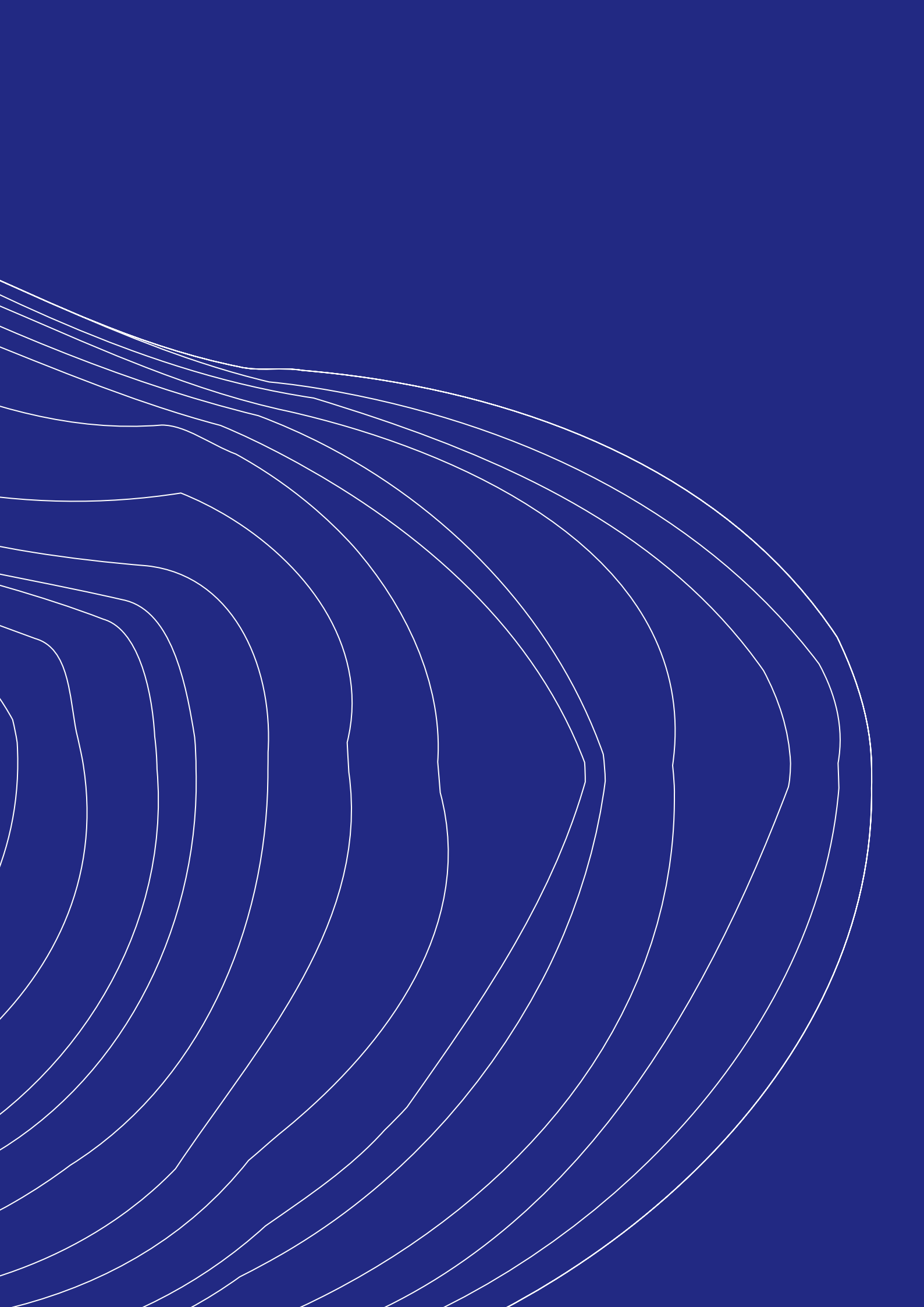
Copyright
2016 - Transports Publics du Chablais
Tous droits réservés